

PROFIL DE CERTIFICATION

CONDUCTEUR·TRICE D'ENGINS DE CHANTIER

Enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance (« Article 49 »), en 4^e /5^e/ 6^e année

Approuvé par le Gouvernement en date du .../.../...

Sous réserve de l'approbation du Gouvernement



PROFIL DE CERTIFICATION – Conducteur·trice d'engins de chantier

Sous réserve de de l'approbation du Gouvernement

Table des Matières

Introduction.....	3
Références du Profil de certification	9
Parcours d'apprentissage et distribution des ECVET	11
Activités clés.....	13
Articulation entre CP/AC/UAA.....	13
Unités d'acquis d'apprentissage (UAA).....	32
Profil d'équipement	131
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier.....	134
Le cadre francophone des certifications.....	135
Supplément au certificat europass	142

Introduction

Le Profil de certification est le document de référence destiné à l'enseignement en FWB. Il définit le lien entre une option de base groupée ou une formation à un métier et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement¹.

Le Profil de certification (PC) contient :

- une introduction avec un glossaire
- les références du Profil de certification
- le parcours d'apprentissage
- les activités clés
- le lien entre les UAA, les compétences professionnelles et les activités clés
- les Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) qui listent les aptitudes, les savoirs et l'autonomie avec :
 - le profil d'évaluation pour chaque UAA
 - le profil d'équipement qui informe les opérateurs d'enseignement sur les outils et matériaux nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle
- un glossaire spécifique au métier
- un récapitulatif du profil d'équipement
- le cadre francophone des certifications
- le Supplément au Certificat Europass

¹ Comme défini à l'article 1.3.1-1, 47°, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

Glossaire

Attestation de validation	Document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échoue par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.
Cadre Francophone des Certifications (CFC)	Instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).
Compétence	Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
Savoirs	Résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
Aptitudes	Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
Compétence professionnelle	Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.
Grappe métier	Rassemble des métiers qui sont liés par un même type de production, de services ou par une mobilité professionnelle. Une Grappe-métiers a pour objectif de situer le métier dans une vision plus large de secteur d'activités ; les Profils Métiers sont regroupés en Grappes de métiers.
Parcours d'apprentissage	Proposition d'un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) et d'une estimation temporelle pour chaque unité ; les points ECVET y sont attribués.
Points ECVET	Tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (PC)	Document de référence pour l'enseignement en FWB définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.
Profil de formation (PF)	Document élaboré par le SFMQ qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement, il est élaboré par des représentants des opérateurs : de l'enseignement ordinaire et spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale, publics de la formation professionnelle, de l'alternance, de l'insertion socioprofessionnelle et du Consortium de validation des compétences.
Profil métier (PM)	Document élaboré par le SFMQ qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences, il est élaboré par des représentants des Services publics de l'emploi (Forem, Actiris), des représentants des Organisations patronales et des représentants des Organisations syndicales.
Profil d'équipement	Profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.
Profil d'évaluation	Profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.
Critères	Qualité que l'on attend d'un objet évalué.
Indicateurs	Manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? »
Supplément au Certificat Europass (SCE)	Document octroyé suite à une formation technique ou professionnelle, ou à l'obtention d'un titre de compétences du consortium de validation des compétences. Il permet de rendre plus compréhensible le niveau de formation et/ou de qualification entre pays membres de l'Union Européenne. Il contient : le titre obtenu, le niveau de la qualification (en rapport avec le Cadre Francophone des Certifications en abrégé CFC), les acquis d'apprentissage, le système d'enseignement ou d'opérateur de formation concerné.

Ce Profil de certification concerne la formation de Conducteur·trice d'engin de chantier comprenant quatre formations distinctes :

- **Le/la Conducteur·trice de tombereau (dumper):**

Le/la Conducteur·trice de tombereau conduit un engin de chantier sur pneus destiné au transport de matériaux en vrac, comportant une benne montée sur un châssis.

- **Le/la Conducteur·trice de chargeur sur pneus :**

Le/la Conducteur·trice de chargeur sur pneus conduit et manipule sur un chantier de construction ou de démolition un chargeur sur pneus afin de charger des matériaux et du matériel sur des camions, des broyeurs ou tout autre équipement de chantier.

Il peut effectuer également certains travaux de terrassement (nivellement en surfaces planes, remblaiement de tranchées...), en collaboration avec les autres machinistes présents sur le chantier.

- **Le/la Conducteur·trice de pelle hydraulique :**

Le/la Conducteur·trice de pelle hydraulique conduit un engin de chantier sur pneus ou sur chenilles avec un châssis à tourelle manipulant un godet ou d'autres accessoires (pince, brise-roche hydraulique...), employé essentiellement pour le terrassement et l'extraction.

- **Le/la Conducteur·trice de pousseur-bouteur (bulldozer) :**

Le/la Conducteur·trice de pousseur conduit un tracteur à chenilles équipé d'au moins une lame orientable et servant à pousser des matériaux, afin de réaliser différents travaux de terrassement.

Ces métiers se présentent dans tous les secteurs où des matériaux doivent être déplacés et où le sol doit être aménagé. Le chantier peut se situer aussi bien dans la construction de bâtiments résidentiels et publics que dans la construction industrielle, la construction routière ou la construction civile (ouvrages hydrauliques et dragage), dans les entreprises d'extraction et dans toute entreprise nécessitant de déplacer des matériaux.

Ce Profil de certification comprend 8 UAA (unités d'acquis d'apprentissage) issues de 4 profils de formation :

- **Conducteur·trice de tombereau :**
 - UAA 1** - Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le tombereau, effectuer les opérations de fin de poste
 - UAA 2** - Déplacer des matériaux avec un tombereau
- **Conducteur·trice de chargeur sur pneus :**
 - UAA 1** - Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le chargeur sur pneus, effectuer les opérations de fin de poste
 - UAA 2** - Effectuer des travaux avec un chargeur sur pneus
- **Conducteur·trice de pelle hydraulique :**
 - UAA 1** - Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer la pelle hydraulique, effectuer les opérations de fin de poste
 - UAA 2** - Effectuer des travaux avec une pelle hydraulique
- **Conducteur·trice de pousseur-bouteur :**
 - UAA 1** - Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le Pousseur-Bouteur, effectuer les opérations de fin de poste
 - UAA 2** - Effectuer des travaux avec un Pousseur-Bouteur

Celles-ci feront chacune l'objet d'une évaluation lors d'une **épreuve de qualification**.

Une **attestation de validation** sera octroyée à chaque fois qu'une UAA est validée. Chaque Certificat de qualification sera octroyé lorsque toutes les unités du profil de formation correspondant auront été validées et que **les stages en entreprise** ²auront été réalisés.

² Pour les élèves de l'enseignement de plein exercice – Pour l'enseignement en alternance voir les dispositions prévues dans le Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance.

Glossaire technique

Arrimer : Disposer et fixer un chargement solidement avec des liens.

Blocométrie : Mesurer les dimensions et le poids de blocs rocheux.

Élingue : Accessoire de levage souple en cordage ou en sangle, en câble métallique ou en chaîne, généralement terminé par des composants métalliques tels que mailles, crochets, anneaux ou manilles.

Suiveur : Personne qui suit le conducteur d'engins et qui l'aide avec des outils à main.

Références du Profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée

« Conducteur·trice d'engins de chantier »

Code de l'option :

3208

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option de base groupée

3 années (en 4^e, 5^e et 6^e) dans l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance (« Article 49 »)

Profils de formation auxquels se réfère l'option de base groupée

- Profil de formation du/de la « Conducteur·trice de tombereau (dumper) »
- Profil de formation du/de la « Conducteur·trice de chargeur sur pneus »
- Profil de formation du/de la « Conducteur·trice de pelle hydraulique »
- Profil de formation du/de la « Conducteur·trice de pousseur-boutteur (bulldozer) »

Tous produits par le SFMQ et approuvés par le Gouvernement en date du 12 mai 2021

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage au service des apprentissages de la formation concernée³

Nombre minimum de semaines de stage : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 19 semaines⁴

Ce nombre de semaines de stage ne concerne que les élèves poursuivant leur scolarité en plein exercice.

Certificats de qualification (CQ) délivrés aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par les profils de formation concernés

³ En 4^e année la durée maximale des stages de type 2 est de 4 semaines.

⁴ Dans le respect des dispositions de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4

- CQ du/de la « Conducteur·trice de tombereau »
- CQ du /de la « Conducteur·trice de chargeur sur pneus »
- CQ du/de la « Conducteur·trice de pelle hydraulique »
- CQ du/de la « Conducteur·trice de pousseur-bouteur »

Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC)

Niveau 3 pour le/ la « Conducteur·trice de tombereau », Niveau 3 pour le/ la « Conducteur·trice de chargeur sur pneus », Niveau 3 pour le/ la « Conducteur·trice de pelle hydraulique » et Niveau 3 pour le/ la « Conducteur·trice de pousseur-bouteur ».

Parcours d'apprentissage et distribution des ECVET

Le parcours d'apprentissage proposé par le Profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA), donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET.

CTD : Conducteur·trice de tombereau (dumper)

CCP : Conducteur·trice de chargeur sur pneus

CPB : Conducteur·trice de pousseur-bouteur

CPH : Conducteur·trice de pelle hydraulique

	Ordre de déroulement des UAA	Intitulé	Nbre de semaines	Validation	ECVET
4 ^e année	UAA 1 (CTD)	Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le tombereau, effectuer les opérations de fin de poste	10	oui	24
	UAA 1 (CCP)	Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le chargeur sur pneus, effectuer les opérations de fin de poste	6	-	-
	UAA 2 (CCP)	Effectuer des travaux avec un chargeur sur pneus	6	-	-
	UAA 1 (CPH)	Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer la pelle hydraulique, effectuer les opérations de fin de poste	5	-	-
5 ^e année	UAA 1 (CCP)	Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le chargeur sur pneus, effectuer les opérations de fin de poste	3	oui	18
	UAA 2 (CCP)	Effectuer des travaux avec un chargeur sur pneus	4	oui	24
	UAA 1 (CPH)	Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer la pelle hydraulique, effectuer les opérations de fin de poste	3	oui	16
	UAA1 (CPB)	Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le pousseur-boutteur, effectuer les opérations de fin de poste	10	oui	24
	UAA 2 (CPH)	Effectuer des travaux avec une pelle hydraulique	7	-	-
6 ^e année	UAA 2 (CTD)	Déplacer des matériaux avec un tombereau	6	oui	12
	UAA 2 (CPB)	Effectuer des travaux avec un pousseur-boutteur	6	oui	12
	UAA2 (CPH)	Effectuer des travaux avec une pelle hydraulique	15	oui	50

Profil de formation « Conducteur·trice de tombereau (dumper) »

Activités clés (AC)

AC1 : ASSURER L'ENTRETIEN COURANT DE L'ENGIN

AC2 : ORGANISER LA PRÉPARATION ET LA CLÔTURE DU TRAVAIL

AC3 : EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UN TOMBERAU

Articulation entre CP₅ / AC₆ / UAA₇

1. Intitulé des UAA

UAA 1 Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le tombereau, effectuer les opérations de fin de poste
UAA 2 Déplacer des matériaux avec un tombereau

⁵ CP = Compétences professionnelles

⁶ AC = Activités clés

⁷ UAA = Unités d'Acquis d'Apprentissage

TABLEAU DE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉTAILLÉES (CPD) AU SEIN DES UAA

ACTIVITÉ CLÉ 1

Assurer l'entretien courant de l'engin

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Contrôler l'engin	X	X
Effectuer l'entretien journalier de l'engin	X	
Vérifier la présence des documents de bord et signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	X	
Signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	X	

ACTIVITÉ CLÉ 2

Organiser la préparation et la clôture du travail

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Préparer le poste de travail	X	X
Charger et décharger l'engin (sur un véhicule de transport)	X	
Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	X	X
Mettre l'engin à l'arrêt	X	X
Nettoyer et ranger la zone de travail	X	X
Transmettre les informations utiles	X	X

ACTIVITÉ CLÉ 3

Transporter des matériaux avec un tombereau (Dumper)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Prendre connaissance du travail à réaliser et réunir le matériel nécessaire		X
Déplacer des matériaux sur une longue distance		X
Transmettre les informations utiles		

ACTIVITÉ CLÉ TRANSVERSALE

Respecter les règles professionnelles (Exigences transversales)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	X	X
	X	X
	X	X
Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	X	X
Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	X	X
Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	X	X
Gérer son temps de travail	X	X

Profil de formation « Conducteur·trice de chargeur sur pneus »

Activités clés (AC)

AC1 : ASSURER L'ENTRETIEN COURANT DE L'ENGINE

AC2 : ORGANISER LA PRÉPARATION ET LA CLÔTURE DU TRAVAIL

AC3 : EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UN CHARGEUR SUR PNEUS

Articulation entre CP⁸ / AC⁹ / UAA¹⁰

1. Intitulé des UAA

UAA 1 Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le chargeur sur pneus, effectuer les opérations de fin de poste
UAA 2 Effectuer des travaux avec un chargeur sur pneus

⁸ CP = Compétences professionnelles

⁹ AC = Activités clés

¹⁰ UAA = Unités d'Acquis d'Apprentissage

ACTIVITÉ CLÉ 1

ASSURER L'ENTRETIEN COURANT DE L'ENGIN

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Contrôler l'engin	X	X
Effectuer l'entretien journalier de l'engin	X	
Signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	X	

ACTIVITÉ CLÉ 2

ORGANISER LA PREPARATION ET LA CLOTURE DU TRAVAIL

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Préparer le poste de travail	X	X
Charger et décharger l'engin (sur un véhicule de transport)	X	
Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	X	X
Mettre l'engin à l'arrêt	X	X
Nettoyer et ranger la zone de travail	X	X
Transmettre les informations utiles	X	X

ACTIVITÉ CLÉ 3

EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UN CHARGEUR SUR PNEUS

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Prendre connaissance du travail à réaliser et réunir le matériel nécessaire		X
Aménager la zone de travail		X
Remblayer une tranchée		X
Épandre des matériaux d'apport		X
Niveler une surface plane		X
Charger un camion / un dumper		X
Déplacer des matériaux		X
Mettre en stock différents matériaux		X
Transmettre les informations utiles		X

ACTIVITÉ CLÉ TRANSVERSALES

RESPECTER LES REGLES PROFESSIONNELLES (EXIGENCES TRANSVERSALES)

CP	UAA1	UAA2
Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	X	X
	X	X
	X	X
Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	X	X
Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	X	X
Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	X	X
Gérer son temps de travail	X	X

Profil de formation « Conducteur·trice de pelle hydraulique »

Activités clés (AC)

AC1 : ASSURER L'ENTRETIEN COURANT DE L'ENGIN

AC2 : ORGANISER LA PRÉPARATION ET LA CLÔTURE DU TRAVAIL

AC3 : EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UNE PELLE HYDRAULIQUE

Articulation entre CP₁₁ / AC₁₂ / UAA₁₃

1. Intitulé des UAA

UAA 1 Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer la pelle hydraulique, effectuer les opérations de fin de poste
UAA 2 Effectuer des travaux avec une pelle hydraulique

¹¹ CP = Compétences professionnelles

¹² AC = Activités clés

¹³ UAA = Unités d'Acquis d'Apprentissage

ACTIVITÉ CLÉ 1

Assurer l'entretien courant de l'engin

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Contrôler l'engin	X	X
Effectuer l'entretien journalier de l'engin	X	
Vérifier la présence des documents de bord et signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	X	
Signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	X	

ACTIVITÉ CLÉ 2

Organiser la préparation et la clôture du travail

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Préparer le poste de travail	X	X
Charger et décharger l'engin (sur un véhicule de transport)	X	
Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	X	X
Mettre l'engin à l'arrêt	X	X
Nettoyer et ranger la zone de travail	X	X
Transmettre les informations utiles	X	X

ACTIVITÉ CLÉ 3

Effectuer des travaux avec une pelle hydraulique

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Creuser une tranchée, un fossé, une cave, une fondation, un coffre de route		X
Remblayer une tranchée		X
Épandre des matériaux d'apport		X
Niveler en différents types de surfaces		X
Charger un camion / un dumper		X
Lever des charges		X
Déplacer des matériaux		X

Profil de formation « Conducteur·trice de pousseur-bouteur (bulldozer) »

Activités clés (AC)

AC1 : ASSURER L'ENTRETIEN COURANT DE L'ENGINE

AC2 : ORGANISER LA PRÉPARATION ET LA CLÔTURE DU TRAVAIL

AC3 : EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UN POUSSEUR-BOUTEUR

Articulation entre CP¹⁴ / AC¹⁵ / UAA¹⁶

1. Intitulé des UAA

UAA 1 Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le pousseur-bouteur, effectuer les opérations de fin de poste
UAA 2 Effectuer des travaux avec un pousseur-bouteur

¹⁴ CP = Compétences professionnelles

¹⁵ AC = Activités clés

¹⁶ UAA = Unités d'Acquis d'Apprentissage

ACTIVITÉ CLÉ 1

Assurer l'entretien courant de l'engin

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Contrôler l'engin	X	X
Effectuer l'entretien journalier de l'engin	X	
Vérifier la présence des documents de bord et signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	X	
Signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	X	

ACTIVITÉ CLÉ 2

Organiser la préparation et la clôture du travail

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Préparer le poste de travail	X	X
Charger et décharger l'engin (sur un véhicule de transport)	X	
Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	X	X
Mettre l'engin à l'arrêt	X	X
Nettoyer et ranger la zone de travail	X	X
Transmettre les informations utiles	X	X

ACTIVITÉ CLÉ 3

Effectuer des travaux avec un pousseur-bouteur (bulldozer)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	UAA1	UAA2
Prendre connaissance du travail à réaliser et réunir le matériel nécessaire	X	X
Aménager la zone de travail		X
Creuser un fond de coffre		X
Remblayer une tranchée		X
Épandre des matériaux d'apport		X
Niveler en différents types de surfaces		X
Déplacer des matériaux		X
Mettre en stock différents matériaux		X
Transmettre les informations utiles	X	X

ACTIVITÉ CLÉ TRANSVERSALE

Respecter les règles professionnelles (Exigences transversales)

CP	UAA1	UAA2
Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	X	X
	X	X
	X	X
Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	X	X
Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	X	X
Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	X	X
Gérer son temps de travail	X	X

UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE (UAA) :

A. CONDUCTEUR·TRICE DE TOMBREAU (DUMPER)

UAA 1	ASSURER LES CONTRÔLES DE PRISE DE POSTE, DÉPLACER LE TOMBREAU, EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE FIN DE POSTE
Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Contrôler l'état de fonctionnement et assurer l'entretien journalier d'un tombereau et partiellement :<ul style="list-style-type: none">○ Conduire et manipuler les commandes d'un tombereau○ Respecter les règles de sécurité spécifiques○ Échanger les informations utiles avec les personnes concernées
Activités clés	<ul style="list-style-type: none">• Assurer l'entretien courant de l'engin• Organiser la préparation et la clôture du travail• Transporter des matériaux avec tombereau

Le métier de Conducteur·trice de tombereau (Dumper) s'exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

CD¹⁷ : Contrôler l'engin	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Inspecter l'engin et les équipements : <ul style="list-style-type: none"> ○ inspecter visuellement la machine (le tour de l'engin) dans le respect de l'ordre chronologique et selon les données techniques reprises au manuel de l'opérateur ○ vérifier la pression des pneus 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inspection journalière sur base des consignes du manuel de l'opérateur ou du schéma d'entretien de l'engin • L'interprétation du manuel de l'opérateur • Les normes techniques pour la pression des pneus reprises au manuel de l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer suivant les procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de démarrage suivant le manuel de l'opérateur.
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les différents niveaux, (liquide de refroidissement, huile hydraulique, huile moteur, graissage) • Contrôler la direction pour un engin à pneus, ainsi que les freins. • Contrôler les différents témoins lumineux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes techniques reprises au manuel de l'opérateur • La signification des symboles lumineux
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les éléments de commande 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes commandes de l'engin
<ul style="list-style-type: none"> • Manœuvrer les éléments mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en mouvement de l'équipement. • Le fonctionnement normal des différents vérins hydrauliques

¹⁷ CD = Compétence détaillée

<ul style="list-style-type: none"> Détecter les irrégularités sur base du bruit et des odeurs 	<ul style="list-style-type: none"> Les anomalies courantes visibles, audibles ou décelables d'après le mode de fonctionnement Les phénomènes d'usure à court ou à long terme affectant les éléments des engins et des outils
CD : Effectuer les opérations de début et de fin de poste	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> Lire et interpréter le manuel de l'opérateur Faire l'appoint des fluides et ajuster les pressions 	<ul style="list-style-type: none"> Les recommandations du constructeur, reprises au manuel de l'opérateur Les fluides nécessaires au fonctionnement de l'engin (types, quantités, méthodes, localisation des réservoirs) Le gonflage des pneumatiques : types, caractéristiques, matériel, outillage
<ul style="list-style-type: none"> Graisser les éléments mobiles et les pièces d'équipement suivant le plan de graissage 	<ul style="list-style-type: none"> Les différents éléments nécessitant un graissage périodique La procédure de graissage (périodicité, technique de graissage, matériel et produits à utiliser)
<ul style="list-style-type: none"> Faire l'appoint de carburant dans des conditions de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Les carburants (types, quantité, localisation du bouchon de remplissage méthode de remplissage) Les règles liées à la sécurité, l'hygiène et l'environnement

<ul style="list-style-type: none"> • Remédier aux anomalies et non-conformités dans les limites des compétences attribuées au conducteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostiquer les dysfonctionnements, localiser les pannes, identifier les dysfonctionnements ○ Effectuer les réparations et/ou les remplacements dans les limites des entretiens et des réparations simples sur les engins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit de démarrage et de charge • Les batteries d'accumulateur • Le fonctionnement et les constituants d'un circuit pneumatique de base • Le fonctionnement et les constituants d'un circuit hydraulique de base. • Les entretiens et réparations simples pouvant être effectués par l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer la cabine et le train de roulement si nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer le train de roulement (selon la météo) ○ Balayer, dépoussiérer la cabine ○ Dépoussiérer ou laver les vitres (visibilité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les points d'attention relatifs à la propreté de l'engin en vue de son utilisation en sécurité • Les procédures de nettoyage
CD : Vérifier la présence des documents de bord et signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier, pour les engins circulant sur la voie publique, la présence et la validité des documents d'immatriculation et d'assurance • Vérifier la présence et la validité du dernier contrôle périodique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents d'immatriculation et d'assurance • Les documents de contrôles obligatoires devant être présents dans la machine • La fiche de rapport journalier (mentionnant notamment les entretiens)

CD : Signaler les défauts d'entretien et les défauts	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler toute défec-tuosité à la personne adéquate 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique) <ul style="list-style-type: none"> • La fiche de rapport d'incident des défec-tuosités • La fiche de travail
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler au responsable la non-observance des contrôles et des entretiens 	

CD : Participer au chargement /déchargement de l'engin (sur un véhicule de transport)	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Monter ou descendre l'engin sur le véhicule de transport • Signaler les points d'arrimage de l'engin au transporteur • Interpréter et appliquer les signes manuels conventionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Les manœuvres de montée et de descente • Les points ou zones d'arrimage en fonction de l'engin (indiqués dans le manuel de l'opérateur) • Les signes et les signaux manuels conventionnels
CD : Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer l'engin-jusqu'à la zone de travail : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les règles et le plan de circulation sur chantier ○ Identifier l'itinéraire en fonction des caractéristiques de l'engin 	<ul style="list-style-type: none"> • La position en sécurité de l'arceau • L'optimisation du nombre de manœuvres • Le choix de la vitesse de déplacement adaptée au terrain • La conduite de l'engin. • Les règles et le plan de circulation sur chantier.

<ul style="list-style-type: none"> • Positionner l'engin en sécurité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Positionner l'engin sur un sol stable et de préférence de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de stationnement correct en sécurité en prévision de la prochaine prise de poste. • Le verrouillage des sécurités
CD : Nettoyer et ranger la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Ranger la zone de travail et les équipements, matériel et outils après nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer les accès. ○ Replacer éventuellement les panneaux de signalisation après nettoyage. ○ Entretien le matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation générale d'un chantier permettant un bon déroulement de la suite des travaux. • La signalisation de chantier. • L'entretien des outils et du matériel en fin de journée.
CD : Mettre l'engin à l'arrêt	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Stationner et arrêter l'engin suivant les procédures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier l'adéquation de l'espace de stationnement (stabilité, niveau, emplacement sûr) ○ Nettoyer les trains de roulement ○ Positionner la benne de manière adéquate (tombereau) ○ Rentrer les tiges des vérins des cylindres (si possible) ○ Arrêter le moteur en étant vigilant au turbo. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de fin de journée et d'arrêt de l'engin.

<ul style="list-style-type: none"> ○ Supprimer les pressions hydrauliques dans les équipements (si possible) ○ Couper contact et coupe-circuit. ○ Nettoyer/Vérifier les phares, feux et clignoteurs. ○ Nettoyer et verrouiller la cabine. ○ Effectuer l'apport de carburant suivant les prescriptions de l'entreprise. 	
CD : Transmettre les informations utiles	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Remplir les rapports journaliers de production propres à l'entreprise et autres documents si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques du rapport journalier (encodage manuel ou numérique)
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte du travail accompli et des problèmes rencontrés à son responsable hiérarchique. 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique)
CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses. • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences. • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné. • Les principales règles de protection pour la santé. • Les impositions vestimentaires. • Les protections individuelles.

<p>travailleurs en matière de protection et prévention au travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales protections collectives.
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs mouvements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin ○ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes, de surface ou souterraines dans la zone d'évolution de la machine ○ Respecter les règles de circulation en application sur chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des engins de chantier. • La reconnaissance des sols. • Le repérage d'une zone d'évolution. • Les règles générales de sécurité. • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appliquer les règles fixées par les signaux et les signes ○ Sélectionner la signalisation adéquate ○ Baliser la zone de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel de balisage. • La zone de travail. • Le balisage de la zone de travail.

CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) • Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier
CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement • Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux • Le tri des déchets • La lutte contre le gaspillage. • La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)

Situation d'évaluation représentative

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Effectuer les opérations de prise de poste
- Déplacer l'engin à l'endroit indiqué
- Effectuer les opérations de fin de poste
- Effectuer le chargement et déchargement de l'engin sur une remorque

Mise en situation : situation réelle « pratique »

Complexité : (éléments réservés à l'OEF)

- L'engin est connu du candidat
- Le chargement et le déchargement de l'engin sur une remorque peut se faire en situation simulée sur une installation simulant une remorque dont la largeur est en rapport du gabarit de l'engin (construite à l'aide de divers matériaux...)
- Nécessité de réaliser un appoint ou un réglage (exemple : appoint de fluide, graissage d'organe mobile, défaillance de pression, ...)
- Présence d'un dysfonctionnement ou manquement : absence d'un document, panne sur un élément d'éclairage, signaux manquants...
- Déplacement de l'engin sur une courte distance sur un terrain praticable :
 - Ligne droite, virage, retour en marche arrière entre balises placées en fonction du gabarit de la machine (max une fois et demi la largeur de la machine)
 - Talus ou casse-vitesse à franchir sur le trajet
- Stationnement sur un terrain plan

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Déterminé par l'OEF en fonction du type d'engins et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Tombereau
- Terrain d'exercice balisé
- Consignes de l'épreuve sur base d'une fiche de travail
- Manuel de l'opérateur de l'engin, outillage de base accompagnant l'engin, consommables,...

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG* Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 Tous les contrôles nécessaires de l'engin sont effectués	...
	1.2 Les dysfonctionnement ou anomalies sont relevés	...
	1.3 Les appoints, réglages et entretiens nécessaires sont réalisés	...
	1.4 Les documents de bords sont contrôlés et correctement complétés	...
	1.5 L'engin est chargé et déchargé suivant les consignes	...
	1.6 L'engin est amené jusqu'à la zone de travail	...
	1.7 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 2 : Cohérence de la démarche	2.1 Les informations pertinentes reprises sur la fiche de travail et dans le manuel de l'opérateur sont correctement interprétées	...
	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes du manuel de l'opérateur	...
	2.3 Les équipements, appareils de mesure, accessoires, et produits sont correctement identifiés et utilisés de manière adéquate	...
	2.4 La conduite de l'engin est fluide	...

Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées (manipulation d'équipements, appareils, accessoires, matières premières, emballage, produits, port d'équipements de protection ...)	...
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage ... des déchets)	...

* Remarques sur les conditions de réussite :

- Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis

UAA 2

DEPLACER DES MATERIAUX AVEC UN TOMBEREAU

Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Déplacer des matériaux sur une longue distance à l'aide d'un tombereau et partiellement :<ul style="list-style-type: none">○ Conduire et manipuler les commandes d'un tombereau○ Respecter les règles de sécurité spécifiques○ Échanger les informations utiles avec les personnes concernées
Activités clés	<ul style="list-style-type: none">• Assurer l'entretien courant de l'engin• Organiser la préparation et la clôture du travail• Déplacer des matériaux avec un tombereau

CD¹⁸ : Prendre connaissance du travail à réaliser et réunir le matériel nécessaire	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des différentes tâches notées dans la fiche de travail et/ou par des consignes orales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le travail à réaliser ○ Identifier les règles de sécurité à mettre en place ○ Identifier le gabarit d'engin à utiliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes opérations pouvant être réalisées avec l'engin, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Épandage de matériaux d'apport ○ Déplacement de matériaux ○ Mise en stock de matériaux • Les différents types d'engins de chantier et leur utilisation • Les règles de sécurité
CD : Aménager la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Visiter et reconnaître le chantier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les caractéristiques du sol (configuration, portance) et en tenir compte 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes natures de sol • Les types d'obstacles courants
<ul style="list-style-type: none"> • Se comporter en fonction d'une analyse de risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle et la fonction d'une analyse de risques
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer de la présence d'installations en sous-sol (canalisations et câbles, ...) • S'informer des consignes de sécurité liées à toutes installations souterraines et aériennes • Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> • La lecture de plans <ul style="list-style-type: none"> ○ Les symbolisations • La communication professionnelle • Les consignes de sécurité générales (ex : préconisées par le VCA et par les différents concessionnaires d'impétrants)

¹⁸ CD = Compétence détaillée

CD : Transporter des matériaux	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Transporter des matériaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Positionner le tombereau par rapport à l'engin de chargement pour la réception de la charge ○ Adapter sa conduite aux difficultés du terrain ○ Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques ○ Positionner le tombereau correctement dans la zone de déchargement ○ Lever la benne en sécurité ○ Effectuer la vidange correcte de la benne (matériaux collants) ○ Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ouvrabilité des matériaux à transporter • La conduite de l'engin en sécurité • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Transmettre les informations utiles	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le rapport journalier • Informer la personne responsable de tout élément anormal et de tout danger sur la zone de travail • Communiquer adéquatement (arrimeur, chauffeurs de camion, riverains, collègues) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques du rapport journalier • La communication professionnelle

CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses. • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail les principales réglementations. • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné. • Les principales règles de protection pour la santé. • Les impositions vestimentaires. • Les protections individuelles • Les principales protections collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs déplacements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin ○ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes et autres dans la zone d'évolution de la machine, lors des mouvements giratoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des principaux engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des principaux engins de chantier. • Le repérage d'une zone d'évolution • Les règles générales de sécurité • Les règles de circulation en application sur chantier

<ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les règles de circulation en application sur chantier. ● Prévoir les protections utiles des sources d'énergie (prévention des dégradations) 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appliquer les règles fixées par les signaux et les signes ○ Planter la signalisation adéquate suivant la catégorie de chantier ○ Baliser les zones à risque du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les signes et les signaux ● Les catégories de chantier ● Les zones à risques ● Le balisage des zones à risque
CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) ● Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier
CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux ● Le tri des déchets ● La lutte contre le gaspillage

<ul style="list-style-type: none">• Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...)	<ul style="list-style-type: none">• La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)
--	--

Situation d'évaluation représentative

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Évaluer la praticabilité de la zone de travail et signaler les problèmes éventuels à la personne compétente
- Positionner le tombereau suivant la position de l'engin chargeur
- Vérifier la bonne répartition des matériaux dans la benne afin de garantir l'équilibre du chargement
- Transporter les matériaux à l'endroit indiqué
- Décharger les matériaux

Mise en situation : situation réelle « pratique »

Complexité : (éléments réservés à l'OEF)

- Difficultés de terrain : par exemple, sol inégal ou en pente forte ou comportant des poches d'eau

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Doit être déterminé par l'OEF en fonction du type d'engin et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Tombereau
- Terrain d'exercice balisé
- Consignes de l'épreuve sur base d'un plan et d'une fiche de travail

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	<i>Réussite de l'IG*</i> <i>Oui/Non</i>
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 Les difficultés du terrain ont été correctement évaluées	...
	1.2 Le tombereau a été positionné pour le chargement à l'endroit indiqué	...
	1.3 Les matériaux sont déchargés à l'endroit indiqué	...
	1.4 La benne a été correctement vidée	...
	1.5 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 2 : Conformité de la démarche	2.1 Les informations concernant le travail à réaliser sont correctement interprétées	...
	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes	...
	2.3 La conduite est adaptée aux circonstances (difficultés de terrain, météo)	...

Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées	...
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage ... des déchets)	...

** Remarques sur les conditions de réussite :*

- *Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,*
- *La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.*

B. CONDUCTEUR·TRICE DE CHARGEUR SUR PNEUS

UAA 1	ASSURER LES CONTRÔLES DE PRISE DE POSTE, DÉPLACER LE CHARGEUR SUR PNEUS, EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE FIN DE POSTE
Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Contrôler l'état de fonctionnement et assurer l'entretien journalier d'un chargeur sur pneus et partiellement :<ul style="list-style-type: none">○ Conduire et manipuler les commandes d'un chargeur sur pneus○ Respecter les règles de sécurité spécifiques○ Échanger les informations utiles avec les personnes concernées
Activités clés	<ul style="list-style-type: none">• Assurer l'entretien courant de l'engin• Organiser la préparation et la clôture du travail

Le métier de Conducteur·trice de chargeur sur pneus s'exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

CD¹⁹ : Contrôler l'engin	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Inspecter l'engin-et les équipements : <ul style="list-style-type: none"> ○ inspecter visuellement la machine (le tour de l'engin) dans le respect de l'ordre chronologique et selon les données techniques reprises au manuel de l'opérateur ○ vérifier la pression des pneus 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inspection journalière sur base des consignes du manuel de l'opérateur ou du schéma d'entretien de l'engin • L'interprétation du manuel de l'opérateur • Les normes techniques pour la pression des pneus reprises au manuel de l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer suivant les procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de démarrage suivant le manuel de l'opérateur.
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les différents niveaux (liquide de refroidissement, huile hydraulique, huile moteur, graissage) • Contrôler la direction pour un engin à pneus, ainsi que les freins. • Contrôler les différents témoins lumineux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes techniques reprises au manuel de l'opérateur • La signification des symboles lumineux
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les éléments de commande 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes commandes de l'engin
<ul style="list-style-type: none"> • Manœuvrer les éléments mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en mouvement de l'équipement. • Le fonctionnement normal des différents vérins hydrauliques

¹⁹ CD = Compétence détaillée

<ul style="list-style-type: none"> • Détecter les irrégularités sur base du bruit et des odeurs • Inspecter régulièrement des accessoires repris sur le certificat de contrôle de l'engin 	<ul style="list-style-type: none"> • Les anomalies courantes visibles, audibles ou décelables d'après le mode de fonctionnement • Les phénomènes d'usure à court ou à long terme affectant les éléments des engins et des outils
CD : Effectuer les opérations de début et de fin de poste	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Lire et interpréter le manuel de l'opérateur • Faire l'appoint des fluides et ajuster les pressions 	<ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations du constructeur, reprises au manuel de l'opérateur • Les fluides nécessaires au fonctionnement de l'engin (types, quantités, méthodes, localisation des réservoirs) • Le gonflage des pneumatiques : types, caractéristiques, matériel, outillage
<ul style="list-style-type: none"> • Graisser les éléments mobiles et les pièces d'équipement suivant le plan de graissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents éléments nécessitant un graissage périodique • La procédure de graissage (périodicité, technique de graissage, matériel et produits à utiliser)
<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'appoint de carburant dans des conditions de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les carburants (types, quantité, localisation du bouchon de remplissage méthode de remplissage) • Les règles liées à la sécurité, l'hygiène et l'environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Remédier aux anomalies et non-conformités dans les limites des compétences attribuées au conducteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostiquer les dysfonctionnements, localiser les 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rudiments de mécanique des moteurs diesels • Le circuit de démarrage et de charge • Les batteries d'accumulateur • Le fonctionnement et les constituants d'un circuit pneumatique de base

<ul style="list-style-type: none"> pannes, identifier les dysfonctionnements ○ Effectuer les réparations et/ou les remplacements dans les limites des entretiens et des réparations simples sur les engins 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le fonctionnement et les constituants d'un circuit hydraulique de base. ● Les entretiens et réparations simples pouvant être effectués par l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> ● Nettoyer la cabine et les roues si nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer les roues (selon la météo) ○ Balayer, dépoussiérer la cabine ○ Dépoussiérer ou laver les vitres (visibilité) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les points d'attention relatifs à la propreté de l'engin en vue de son utilisation en sécurité ● Les procédures de nettoyage
CD : Vérifier la présence des documents de bord et signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Vérifier, pour les engins circulant sur la voie publique, la présence et la validité des documents d'immatriculation et d'assurance ● Vérifier la présence et la validité du dernier contrôle périodique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les documents d'immatriculation et d'assurance ● Les documents de contrôles obligatoires devant être présents dans la machine ● La fiche de rapport journalier (mentionnant notamment les entretiens)
CD : Signaler les défauts d'entretien et les défauts	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Signaler toute défectuosité à la personne adéquate ● Signaler au responsable la non-observance et des entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ● La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique) : <ul style="list-style-type: none"> ○ La fiche de rapport d'incident des défectuosités ○ La fiche de travail

CD : Participer au chargement /déchargement de l'engin (sur un véhicule de transport)	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Monter ou descendre l'engin sur le véhicule de transport • Signaler les points d'arrimage de l'engin au transporteur • Interpréter et appliquer les signes manuels conventionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Les manœuvres de montée et de descente • Les points ou zones d'arrimage en fonction de l'engin (indiqués dans le manuel de l'opérateur) • Les signes et les signaux manuels conventionnels
CD : Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer l'engin-jusqu'à la zone de travail : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les règles et le plan de circulation sur chantier ○ Identifier l'itinéraire en fonction des caractéristiques de l'engin 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes de commande pour la translation et les équipements • L'optimisation du nombre de manœuvres • Le choix de la vitesse de déplacement adaptée au terrain • La conduite de l'engin • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Positionner l'engin en sécurité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Positionner l'engin sur un sol stable et de préférence de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de stationnement correct en sécurité en prévision de la prochaine prise de poste • La position en sécurité des équipements au sol (si présents) • Le verrouillage des sécurités
CD : Nettoyer et ranger la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Ranger la zone de travail et les équipements, matériel et outils après nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer les accès 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation générale d'un chantier permettant un bon déroulement de la suite des travaux • La signalisation de chantier

<ul style="list-style-type: none"> ○ Replacer éventuellement les panneaux de signalisation après nettoyage ○ Entretien du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'entretien des outils et du matériel en fin de journée
CD : Mettre l'engin à l'arrêt	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Stationner et arrêter l'engin suivant les procédures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier l'adéquation de l'espace de stationnement (stabilité, niveau, emplacement sûr) ○ Nettoyer les trains de roulement ○ Poser l'équipement au sol en sécurité ○ Rentrer les tiges des vérins des cylindres (si possible) ○ Arrêter le moteur en étant vigilant au turbo ○ Supprimer les pressions hydrauliques dans les équipements (si possible) ○ Couper contact et coupe-circuit ○ Nettoyer et verrouiller la cabine ○ Effectuer l'apport de carburant suivant les prescriptions de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les procédures de fin de journée et d'arrêt de l'engin
CD : Transmettre les informations utiles	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Remplir les rapports journaliers de production propres à l'entreprise et autres documents si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les rubriques du rapport journalier (encodage manuel ou numérique)
<ul style="list-style-type: none"> ● Rendre compte du travail accompli et des problèmes rencontrés à son responsable hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> ● La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique)

CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses. • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné. • Les principales règles de protection pour la santé. • Les impositions vestimentaires. • Les protections individuelles • Les principales protections collectives.
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs mouvements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin ○ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes, de surface ou souterraines dans la zone d'évolution de la machine ○ Respecter les règles de circulation en application sur chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des engins de chantier. • La reconnaissance des sols • Le repérage d'une zone d'évolution • Les règles générales de sécurité • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appliquer les règles fixées par les signaux et les signes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel de balisage • La zone de travail • Le balisage de la zone de travail

<ul style="list-style-type: none"> ○ Sélectionner la signalisation adéquate ○ Baliser la zone de travail 	
CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) • Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier
CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement • Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux • Le tri des déchets • La lutte contre le gaspillage • La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)

Situation d'évaluation représentative

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Effectuer les opérations de prise de poste
- Déplacer l'engin à l'endroit indiqué
- Effectuer les opérations de fin de poste
- Effectuer le chargement et déchargement de l'engin sur une remorque

Mise en situation : situation réelle « pratique »

Complexité : (éléments réservés à l'OEF)

- L'engin est connu du candidat
- Le chargement et le déchargement de l'engin peuvent se faire sur une installation simulant une remorque dont la largeur est en rapport avec le gabarit de l'engin (construite à l'aide de divers matériaux...)
- Nécessité de réaliser un appoint ou un réglage (exemple : appoint de fluide, graissage d'organe mobile, défaillance de pression, ...)
- Présence d'un dysfonctionnement ou manquement (exemple : absence d'un document, panne sur un élément d'éclairage, signaux manquants...)
- Déplacement de l'engin sur une courte distance sur un terrain praticable :
 - Ligne droite, virage, retour en marche arrière entre balises placées en fonction du gabarit de la machine (max une fois et demi la largeur de la machine)
 - Talus ou casse-vitesse à franchir sur le trajet
- Stationnement sur un terrain plan

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Déterminé par l'OEF en fonction du type d'engins et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Chargeur sur pneus
- Terrain d'exercice balisé
- Consignes de l'épreuve sur base d'une fiche de travail
- Manuel de l'opérateur de l'engin, outillage de base accompagnant l'engin, consommables,...

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendu.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q.:

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	<i>Réussite de l'IG*</i> <i>Oui/Non</i>
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 Tous les contrôles nécessaires de l'engin sont effectués	...
	1.2 Les dysfonctionnements ou anomalies sont relevés	...
	1.3 Les appoints, réglages et entretiens nécessaires sont réalisés	...
	1.4 Les documents de bords sont contrôlés et correctement complétés	...
	1.5 L'engin est chargé et déchargé suivant les consignes	...
	1.6 L'engin est amené jusqu'à la zone de travail	...
	1.7 L'engin est stationné et mis à l'arrêt	...
	1.8 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 2 : Cohérence de la démarche	2.1 Les informations pertinentes reprises sur la fiche de travail et dans le manuel de l'opérateur sont correctement interprétées	...

	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes du manuel de l'opérateur	...
	2.3 Les équipements, appareils de mesure, accessoires, et produits sont correctement identifiés et utilisés de manière adéquate	...
	2.4 La conduite de l'engin est fluide	...
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées (manipulation d'équipements, appareils, accessoires, matières premières, emballage, produits, port d'équipements de protection ...)	...
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage des déchets)	...

Remarques sur les conditions de réussite :

- Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis

UAA 2	EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UN CHARGEUR SUR PNEUS
--------------	---

Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser divers travaux de terrassement ainsi que des déplacements de matériaux avec un chargeur sur pneus • Préparer son travail et organiser sa zone de travail et partiellement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduire et manipuler les commandes d'un chargeur sur pneus ○ Respecter les règles de sécurité spécifiques ○ Échanger les informations utiles avec les personnes concernées
Activités clés	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des travaux avec un chargeur sur pneus • Assurer l'entretien courant de l'engin • Organiser la préparation et la clôture du travail

CD²⁰ : Prendre connaissance du travail à réaliser et réunir le matériel nécessaire	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des différentes tâches notées dans la fiche de travail et/ou par des consignes orales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le travail à réaliser ○ Identifier les règles de sécurité à mettre en place. ○ Identifier le gabarit d'engin à utiliser. ○ Identifier les moyens de levage à utiliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes opérations pouvant être réalisées avec l'engin, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Remblaiement d'une tranchée ○ Épandage de matériaux d'apport ○ Nivellement en différents types de surfaces ○ Chargement d'un camion / d'un dumper ○ Levage de charges ○ Déplacement de matériaux

²⁰ CD = Compétence détaillée

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en stock de matériaux ● Les différents types d'engins de chantier et leur utilisation ● Les caractéristiques des différents moyens de levage à disposition ● Les règles de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> ● Préparer le matériel, l'outillage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sélectionner et faire réparer, ou remplacer le petit outillage. ○ Sélectionner et contrôler le matériel à utiliser 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les domaines d'application et les caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Du matériel ○ Du petit outillage usuel
CD : Aménager la zone de travail	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ● Visiter et reconnaître le chantier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les caractéristiques du sol (configuration, portance) et en tenir compte 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les différentes natures de sol ● Les types d'obstacles courants
<ul style="list-style-type: none"> ● Se comporter en fonction d'une analyse de risques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le rôle et la fonction d'une analyse de risques
<ul style="list-style-type: none"> ● Signaler au responsable l'absence de balisage si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● La communication professionnelle oralement et par écrit
<ul style="list-style-type: none"> ● S'informer de la présence d'installations en sous-sol (canalisations et câbles, ...) ● S'informer des consignes de sécurité liées à toutes installations souterraines et aériennes ● Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> ● La lecture de plans : Les symbolisations ● La communication professionnelle ● Les consignes de sécurité générales (ex : préconisées par le VCA et par les différents concessionnaires d'impétrants)
<ul style="list-style-type: none"> ● Suivre les indications d'un système de guidage par GPS (2D, 3D) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les GPS (2D, 3D) et leurs utilisations

CD : Remblayer une tranchée	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Remblayer une tranchée : <ul style="list-style-type: none"> ○ Répartir les matériaux en couches successives ○ Remplir une fouille existante jusqu'au niveau désiré suivant les instructions reçues • Compacter une tranchée si nécessaire suivant les instructions reçues • Compacter par couches successives • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Contrôler le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales techniques de remblaiement. • Les techniques de compactage • Les signes et signaux manuels conventionnels • Les règles de sécurité • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Épandre des matériaux d'apport	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Épandre des matériaux d'apport pour réaliser la structure demandée • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Contrôler le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'épandage • Les règles de sécurité • La communication professionnelle • Les signes et signaux manuels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Nivelier une surface plane	

Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Nivelier un terrain en surface plane : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les repères topographiques ○ Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) ○ Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques ○ Contrôler le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'empierrement et de nivellement • La communication professionnelle • Les signes et signaux manuels • Les règles de sécurité • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Charger un camion / un dumper	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir la position adéquate du camion, du dumper (rentabilité et stabilité de l'engin et du camion) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménager la plate-forme en fonction de l'avancement du chargement si nécessaire ○ Gérer le chargement selon les attentes de blocométrie, séparer les matériaux indésirables (trop gros, argileux) (carrière) • Charger un camion, un dumper : <ul style="list-style-type: none"> ○ Répartir la charge en fonction des essieux, de la largeur du camion, du dumper et éviter la surcharge ○ Réduire les ségrégations (granulométrie, humidité) lors du chargement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de chargement • Les principales limites de chargement • Les règles de sécurité • La communication professionnelle • Les signes et signaux manuels conventionnels

<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Manœuvrer en sécurité • Contrôler le travail réalisé 	
CD : Déplacer des matériaux	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Soulever, déposer des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Déplacer des matériaux en effectuant un déplacement court (de quelques mètres à quelques dizaines de mètres) ○ Déplacer des matériaux en effectuant un déplacement moyen (de quelques dizaines de mètres à quelques centaines de mètres) ○ Conduire en sécurité ○ Adapter sa conduite aux difficultés du terrain ○ Déposer les matériaux à l'endroit prévu • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Contrôler le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • La conduite de l'engin en sécurité • Les signes et signaux conventionnels manuels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Mettre en stock différents matériaux	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage des équipements et l'outillage associé

<ul style="list-style-type: none"> • Relever les tas en respectant la géométrie des stocks • Créer une rampe • Éviter le mélange des matières • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Contrôler le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques et contraintes pour la réalisation d'une rampe praticable en toute sécurité • Les différents matériaux et leurs caractéristiques • La géométrie des stocks en fonction du type de matériaux et de leur foisonnement • Les règles de sécurité • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Transmettre les informations utiles	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le rapport journalier • Informer la personne responsable de tout élément anormal et de tout danger sur la zone de travail • Communiquer adéquatement (arrimeur, chauffeurs de camion, riverains, collègues) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques du rapport journalier • La communication professionnelle
CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
Aptitudes	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail les principales réglementations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné • Les principales règles de protection pour la santé. • Les impositions vestimentaires. • Les protections individuelles • Les principales protections collectives.

<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées 	
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs déplacements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin ○ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes et autres dans la zone d'évolution de la machine, lors des mouvements giratoires ○ Respecter les règles de circulation en application sur chantier • Prévoir les protections utiles des sources d'énergie (prévention des dégradations) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des principaux engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des principaux engins de chantier. • Le repérage d'une zone d'évolution • Les règles générales de sécurité • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles fixées par les signaux et les signes • Implanter la signalisation adéquate suivant la catégorie de chantier • Baliser les zones à risque du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les signes et les signaux • Les catégories de chantier • Les zones à risques • Le balisage des zones à risque
CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) • Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier

CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement • Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux • Le tri des déchets • La lutte contre le gaspillage • La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)

Situation d'évaluation représentative

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Aménager, entretenir les pistes, les accès et la zone de travail
- Prendre et mettre en stock des matériaux
- Charger un dumper
- Épandre des matériaux d'apport
- Recouvrir un impétrant dans une tranchée

Mise en situation : situation réelle pratique

Complexité (éléments réservés à l'OEF) :

- La zone de travail doit être déterminée et aménagée en fonction du terrain (présence d'obstacles, d'impétrants, nature du sol...)
- Les matériaux à déplacer doivent être de deux types différents (terre, gravats...)
- La position du dumper doit être déterminée par le conducteur d'engin
- Épandre une couche uniforme de matériaux entre deux éléments linéaires de voirie (empierrement, sable, terre...)
- Recouvrir un impétrant dans une tranchée avec une couche de matériaux de protection suffisante pour le recouvrir suivant le type d'impétrant (sable)

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Doit être déterminé par l'OEF en fonction du type d'engin et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Chargeur sur pneus
- Terrain d'exercice balisé

- Consignes de l'épreuve sur base d'un plan et d'une fiche de travail

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES ²¹	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	<i>Réussite de l'IG²² Oui/Non</i>
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 L'aménagement du terrain permet un travail dans de bonnes conditions	...
	1.2 Les différents matériaux sont déplacés et stockés suivant leur type et les consignes de stockage	...
	1.3 La position du dumper est déterminée de manière à permettre un chargement optimisé	...
	1.4 La couche de matériaux épanchés est d'épaisseur uniforme	...
	1.5 L'impérrant est recouvert de la couche de protection suffisante	...
	1.6 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...

Critère 2 : Cohérence de la démarche	2.1 Les informations concernant le travail à réaliser sont correctement interprétées	...
	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes	...
	2.3 La conduite de l'engin est fluide	...
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées	
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage ... des déchets)	...

** Remarques sur les conditions de réussite :*

- *Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,*
- *La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.*

C. CONDUCTEUR·TRICE DE PELLE HYDRAULIQUE

UAA 1	ASSURER LES CONTRÔLES DE PRISE DE POSTE, DÉPLACER LA PELLE HYDRAULIQUE, EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE FIN DE POSTE
Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'état de fonctionnement et assurer l'entretien journalier d'une pelle hydraulique et partiellement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduire et manipuler les commandes d'une pelle hydraulique sur pneus ou sur chenilles ○ Respecter les règles de sécurité spécifiques ○ Échanger les informations utiles avec les personnes concernées
Activités clés	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'entretien courant de l'engin • Organiser la préparation et la clôture du travail

Le métier de Conducteur·trice de pelle hydraulique s'exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

CD²³ : Contrôler l'engin	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Inspecter l'engin-et les équipements : <ul style="list-style-type: none"> ○ inspecter visuellement la machine (le tour de l'engin) dans le respect de l'ordre chronologique et selon les 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inspection journalière sur base des consignes du manuel de l'opérateur ou du schéma d'entretien de l'engin • L'Interprétation du manuel de l'opérateur

²³ CD = Compétence détaillée

<p>données techniques reprises au manuel de l'opérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ vérifier la tension des chenilles, la pression des pneus 	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes techniques pour la pression des pneus et la tension des chenilles reprises au manuel de l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer suivant les procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de démarrage suivant le manuel de l'opérateur.
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les différents niveaux, (liquide de refroidissement, huile hydraulique, huile moteur, graissage) • Contrôler la direction pour un engin à pneus, ainsi que les freins. • Contrôler les différents témoins lumineux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes techniques reprises au manuel de l'opérateur • La signification des symboles lumineux
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les éléments de commande 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes commandes de l'engin
<ul style="list-style-type: none"> • Manœuvrer les éléments mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en mouvement de l'équipement. • Le fonctionnement normal des différents vérins hydrauliques
<ul style="list-style-type: none"> • Détecter les irrégularités sur base du bruit et des odeurs • Inspecter régulièrement l'état des dispositifs de levage, (si présents sur l'engin) et des accessoires repris sur le certificat de contrôle de l'engin 	<ul style="list-style-type: none"> • Les anomalies courantes visibles, audibles ou décelables d'après le mode de fonctionnement • Les phénomènes d'usure à court ou à long terme affectant les éléments des engins et des outils
CD : Effectuer les opérations de début et de fin de poste	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Lire et interpréter le manuel de l'opérateur • Faire l'appoint des fluides et ajuster les tensions et pressions 	<ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations du constructeur, reprises au manuel de l'opérateur • Les fluides nécessaires au fonctionnement de l'engin (types, quantités, méthodes, localisation des réservoirs)

	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents outils et installations alloués au gonflage de pneumatiques (si présents sur l'engin)
<ul style="list-style-type: none"> • Graisser les éléments mobiles et les pièces d'équipement suivant le plan de graissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents éléments nécessitant un graissage périodique • La procédure de graissage (périodicité, technique de graissage, matériel et produits à utiliser)
<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'appoint de carburant dans des conditions de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les carburants (types, quantité, localisation du bouchon de remplissage méthode de remplissage) • Les règles liées à la sécurité, l'hygiène et l'environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Remédier aux anomalies et non-conformités dans les limites des compétences attribuées au conducteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostiquer les dysfonctionnements, localiser les pannes, identifier les dysfonctionnements ○ Effectuer les réparations et/ou les remplacements dans les limites des entretiens et des réparations simples sur les engins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rudiments de mécanique des moteurs diesels • Le circuit de démarrage et de charge • Les batteries d'accumulateur • Le fonctionnement et les constituants d'un circuit pneumatique de base • Le fonctionnement et les constituants d'un circuit hydraulique de base. • Les entretiens et réparations simples pouvant être effectués par l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer la cabine et le train de roulement si nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer le train de roulement (selon la météo) ○ Balayer, dépoussiérer la cabine ○ Dépoussiérer ou laver les vitres (visibilité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les points d'attention relatifs à la propreté de l'engin en vue de son utilisation en sécurité • Les procédures de nettoyage

CD : Vérifier la présence des documents de bord et signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier, pour les engins circulant sur la voie publique, la présence et la validité des documents d'immatriculation et d'assurance • Vérifier la présence et la validité du dernier contrôle périodique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents d'immatriculation et d'assurance • Les documents de contrôles obligatoires devant être présents dans la machine • La fiche de rapport journalier (mentionnant notamment les entretiens)
CD : Signaler les défauts d'entretien et les défauts	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler toute défectuosité à la personne adéquate • Signaler au responsable la non-observance des contrôles et des entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique) • La fiche de rapport d'incident des défectuosités • La fiche de travail

CD : Participer au chargement /déchargement de l'engin (sur un véhicule de transport)	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Monter ou descendre l'engin sur le véhicule de transport • Signaler les points d'arrimage de l'engin au transporteur • Interpréter et appliquer les signes manuels conventionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Les manœuvres de montée et de descente • Les points ou zones d'arrimage en fonction de l'engin (indiqués dans le manuel de l'opérateur) • Les signes et les signaux manuels conventionnels
CD : Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer l'engin-jusqu'à la zone de travail : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les règles et le plan de circulation sur chantier ○ Identifier l'itinéraire en fonction des caractéristiques de l'engin 	<ul style="list-style-type: none"> • L'optimisation du nombre de manœuvres • Le choix de la vitesse de déplacement adaptée au terrain • La conduite de l'engin • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Positionner l'engin en sécurité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Positionner l'engin sur un sol stable et de préférence de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de stationnement correct en sécurité en prévision de la prochaine prise de poste • La position en sécurité des équipements au sol, si présents • Le verrouillage des sécurités
CD : Nettoyer et ranger la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Ranger la zone de travail et les équipements, matériel et outils après nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer les accès ○ Replacer éventuellement les panneaux de signalisation après nettoyage 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation générale d'un chantier permettant un bon déroulement de la suite des travaux • La signalisation de chantier • L'entretien des outils et du matériel en fin de journée

○ Entretien du matériel	
CD : Mettre l'engin à l'arrêt	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Stationner et arrêter l'engin suivant les procédures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier l'adéquation de l'espace de stationnement (stabilité, niveau, emplacement sûr) ○ Nettoyer les trains de roulement ○ Poser l'équipement au sol en sécurité ○ Rentrer les tiges des vérins (si possible) ○ Arrêter le moteur en étant vigilant au turbo ○ Supprimer les pressions hydrauliques dans les équipements (si possible) ○ Couper contact et coupe-circuit ○ Nettoyer/Vérifier les phares, feux et clignoteurs ○ Nettoyer et verrouiller la cabine ○ Effectuer l'apport de carburant suivant les prescriptions de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de fin de journée et d'arrêt de l'engin
CD : Transmettre les informations utiles	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Remplir les rapports journaliers de production propres à l'entreprise et autres documents si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques du rapport journalier (encodage manuel ou numérique)
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte du travail accompli et des problèmes rencontrés à son responsable hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique)

CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses. • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné • Les principales règles de protection pour la santé • Les impositions vestimentaires. • Les protections individuelles • Les principales protections collectives.
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs mouvements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin ⊖ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes, de surface ou souterraines dans la zone d'évolution de la machine ○ Respecter les règles de circulation en application sur chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des engins de chantier. • La reconnaissance des sols • Le repérage d'une zone d'évolution • Les règles générales de sécurité • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appliquer les règles fixées par les signaux et pictogrammes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel de balisage • La zone de travail • Le balisage de la zone de travail

○ Baliser la zone de travail de façon adéquate	
CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) • Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier
CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement • Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux • Le tri des déchets • La lutte contre le gaspillage • La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)

Situation d'évaluation représentative

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Effectuer les opérations de prise de poste
- Déplacer l'engin à l'endroit indiqué
- Effectuer les opérations de fin de poste
- Effectuer le chargement et déchargement de l'engin sur une remorque

Mise en situation : situation réelle « pratique »

Complexité : (éléments réservés à l'OEF)

- L'engin est connu du candidat
- Le chargement et le déchargement de l'engin sur une remorque peut se faire sur une installation simulant une remorque dont la largeur est en rapport du gabarit de l'engin (construite à l'aide de divers matériaux...)
- Nécessité de réaliser un appoint ou un réglage (exemple : appoint de fluide, graissage d'organe mobile, défaillance de pression, tension de chaîne...)
- Présence d'un dysfonctionnement ou manquement : absence d'un document, panne sur un élément d'éclairage, signaux manquants...
- Déplacement de l'engin sur une courte distance sur un terrain praticable :
 - Ligne droite, virage, retour en marche arrière entre balises placées en fonction du gabarit de la machine (max une fois et demi la largeur de la machine)
 - Talus ou casse-vitesse à franchir sur le trajet
- Stationnement sur un terrain plan

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Déterminé par l'OEF en fonction du type d'engins et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Pelle hydraulique
- Terrain d'exercice balisé
- Consignes de l'épreuve sur base d'une fiche de travail
- Manuel de l'opérateur de l'engin, outillage de base accompagnant l'engin, consommables...

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q.:

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	<i>Réussite de l'IG*</i> <i>Oui/Non</i>
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 Tous les contrôles nécessaires de l'engin sont effectués	...
	1.2 Les dysfonctionnement ou anomalies sont relevés	...
	1.3 Les appoints, réglages et entretiens nécessaires sont réalisés	...
	1.4 Les documents de bords sont contrôlés et correctement complétés	...
	1.5 L'engin est chargé et déchargé suivant les consignes	...
	1.6 L'engin est amené jusqu'à la zone de travail	...
	1.7 L'engin est stationné et mis à l'arrêt	...
	1.8 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 2 : Cohérence de la démarche	2.1 Les informations pertinentes reprises sur la fiche de travail et dans le manuel de l'opérateur sont correctement interprétées	...

	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes du manuel de l'opérateur	...
	2.3 Les équipements, appareils de mesure, accessoires, et produits sont correctement identifiés et utilisés de manière adéquate	...
	2.4 La conduite de l'engin est fluide	...
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées	...
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage ... des déchets)	...

* *Remarques sur les conditions de réussite :*

- *Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,*
- *La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis*

UAA 2**EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UNE PELLE HYDRAULIQUE**

Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser divers travaux de terrassement ainsi que des travaux de chargement, de déchargement ou de déplacement de matériaux avec une pelle hydraulique sur pneus ou sur chenilles • Préparer son travail et organiser sa zone de travail et partiellement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduire et manipuler les commandes d'une pelle hydraulique sur pneus ou sur chenilles ○ Respecter les règles de sécurité spécifiques ○ Échanger les informations utiles avec les personnes concernées
Activités clés	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des travaux avec une pelle hydraulique • Assurer l'entretien courant de l'engin • Organiser la préparation et la clôture du travail

CD²⁴ : Prendre connaissance du travail à réaliser et réunir le matériel nécessaire

APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des différentes tâches notées dans la fiche de travail et/ou par des consignes orales <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le travail à réaliser. • Identifier les règles de sécurité à mettre en place. • Identifier le gabarit d'engin à utiliser. • Identifier les accessoires de levage à utiliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes opérations pouvant être réalisées avec l'engin : <ul style="list-style-type: none"> ○ Creusement d'une tranchée, d'un fossé, d'une cave, d'une fondation, d'un coffre de route ○ Remblaiement d'une tranchée ○ Épandage de matériaux d'apport ○ Nivellement en différents types de surfaces

²⁴ CD = Compétence détaillée

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chargement d'un camion / d'un dumper ○ Levage de charges ○ Déplacement de matériaux ○ Mise en stock de matériaux ● Les différents types d'engins de chantier et leur utilisation ● Les caractéristiques des différents moyens de levage à disposition ● Les règles de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> ● Consulter les plans, schémas, notes de calculs et documentations techniques nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les différents plans utilisés en génie civil. ● Sélectionner le plan adéquat au travail à réaliser ● Identifier les différentes échelles. ● Interpréter les conventions symboliques des plans. ● Identifier des éléments dans différentes vues. ● Lire les dimensions. ● Lire les cotes de niveaux. ● Calculer une dimension à partir d'une échelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La lecture de plans : <ul style="list-style-type: none"> ○ La symbolisation ○ La normalisation ○ Les unités de mesure ○ Les calculs d'échelles
<ul style="list-style-type: none"> ● Signaler au responsable l'absence de plans, schémas, notes de calculs et documentations techniques nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● La communication professionnelle oralement et par écrit
<ul style="list-style-type: none"> ● Préparer le matériel, l'outillage, les appareils de mesure nécessaires : 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les domaines d'application et les caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ des instruments topographiques

<ul style="list-style-type: none"> ○ Sélectionner les instruments topographiques et en vérifier le bon fonctionnement. ○ Sélectionner et faire réparer, ou remplacer le petit outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ du matériel ○ du petit outillage usuel
CD : Aménager la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Visiter et reconnaître le chantier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les caractéristiques du sol (configuration, portance) et en tenir compte 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les différentes natures de sol ● Les types d'obstacles courants
<ul style="list-style-type: none"> ● Se comporter en fonction d'une analyse de risques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le rôle et la fonction d'une analyse de risques
<ul style="list-style-type: none"> ● Signaler au responsable l'absence de balisage si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● La communication professionnelle oralement et par écrit
<ul style="list-style-type: none"> ● S'informer de la présence d'installations en sous-sol (canalisations et câbles, ...) ● S'informer des consignes de sécurité liées à toutes installations souterraines et aériennes ● Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> ● La lecture de plans : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les symbolisations ● La communication professionnelle ● Les consignes de sécurité générales (ex : préconisées par le VCA et par les différents concessionnaires d'impétrants)
<ul style="list-style-type: none"> ● Aménager le terrain (dégazonner, défricher, enlever les obstacles, déblayer sur base d'indications de localisation) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dégazonner, défricher et éliminer les obstacles naturels ○ S'informer de la présence d'installations en sous-sol (canalisations et câbles, ...) ○ S'informer des consignes de sécurité liées à toutes installations souterraines et aériennes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les méthodes de défrichage et de dégazonnage <ul style="list-style-type: none"> ○ La lecture de plans : Les symbolisations ● La communication professionnelle ● Les consignes de sécurité générales (ex : préconisées par le VCA et par les différents concessionnaires d'impétrants)

<ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les consignes 	
<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les indications d'un système de guidage par GPS (2D, 3D), se servir d'un laser ou d'une lunette de chantier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en station une lunette. ○ Mettre en station un laser ○ Déchiffrer les données affichées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les GPS (2D, 3D) et leurs utilisations • Les principaux instruments topographiques, leurs réglages et leurs utilisations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mire ○ Laser d'alignement ○ Laser rotatif ○ Niveau automatique ○ Équerre à prisme ○ Curvigraphe

CD : Creuser une tranchée, un fossé, une cave, une fondation, un coffre de route	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié • Choisir la zone de dépôt de matériaux excavés si nécessaire • Creuser une tranchée, un fossé, une cave, une fondation, un coffre de route : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir l'ordre des tâches en fonction des exigences techniques liées aux tranchées ○ Respecter les repères topographiques ○ Creuser par couches successives ○ Creuser vers le haut à partir du point le plus bas (en vue de permettre l'écoulement des eaux) si possible ○ Monter/démonter un blindage de tranchée si nécessaire ○ Prévoir une évacuation des eaux à l'extrémité si nécessaire ○ Nettoyer les bords • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements • La communication professionnelle • La détermination d'une zone de stockage pour les matériaux excavés • La réalisation de tranchées, de fossés, de caves, de fondations, de coffres de route : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les risques liés aux travaux d'excavation ○ Les repères topographiques ○ Les techniques de creusement ○ L'optimisation des cycles de travail • Les signes et signaux manuels conventionnels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique

CD : Remblayer une tranchée	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Remblayer une tranchée : <ul style="list-style-type: none"> ○ Répartir les matériaux en couches successives ○ Remplir une fouille existante jusqu'au niveau désiré suivant les instructions reçues • Compacter une tranchée si nécessaire suivant les instructions reçues : <ul style="list-style-type: none"> ○ Compacter par couches successives • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales techniques de remblaiement. • Les techniques de compactage • La communication professionnelle • Les signes et signaux manuels conventionnels • Les règles de sécurité • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Épandre des matériaux d'apport	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Épandre des matériaux d'apport pour réaliser la structure demandée • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'épandage • Les règles de sécurité • La communication professionnelle • Les signes et signaux manuels conventionnels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique

CD : Nivelier en différents types de surfaces	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Profiler un talus en déblai ou en remblai : <ul style="list-style-type: none"> ○ Implanter le talus et poser les gabarits ○ Choisir les équipements adéquats ○ Réaliser le talus en respectant les repères topographiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales techniques de talutage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le traçage : techniques, outillage topographique ○ Les gabarits de talus ○ Les repères topographiques
<ul style="list-style-type: none"> • Profiler un fossé • Curer un fossé : <ul style="list-style-type: none"> ○ Choisir les équipements adéquats ○ Réaliser le curage d'un fossé dans le respect de l'écoulement des eaux ○ Respecter les repères topographiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Le curage de fossés • Les repères topographiques • Les équipements spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Nivelier un terrain en surface plane ou en surface tridimensionnelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier et choisir le matériel adéquat ○ Respecter les repères topographiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'empierrement et de nivellement • Les équipements spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les signes et signaux manuels conventionnels manuels
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique

CD : Charger un camion / un dumper	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements spécifiques • Le montage et le démontage des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir la position adéquate de la pelle et du camion, du dumper (rentabilité et stabilité de l'engin et du camion) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménager la plate-forme en fonction de l'avancement du chargement si nécessaire ○ Gérer le chargement selon les attentes de blocométrie, séparer les matériaux indésirables (trop gros, argileux) (carrière) • Charger un camion, un dumper <ul style="list-style-type: none"> ○ Répartir la charge en fonction des essieux, de la largeur du camion, du dumper et éviter la surcharge ○ Réduire les ségrégations (granulométrie, humidité) lors du chargement • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Manœuvrer en sécurité • Contrôler le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de chargement • Les principales limites de chargement • Les règles de sécurité • La communication professionnelle • Les signes et signaux manuels conventionnels

CD : Lever des charges	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la masse de matériaux à lever • Déterminer la masse des matériaux à déplacer à l'aide d'un catalogue de référence • Sélectionner les accessoires de levage dans des situations similaires (crochet, pince) et le matériel de levage (élingues, chaînes, sangles) • Vérifier l'état, le fonctionnement des accessoires de levage (crochet, clapet de sécurité, pince) et le matériel de levage (élingues, chaînes, sangles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de matériaux • La notion de masse volumique • Les principaux accessoires de levage agréés et leurs utilisations • Les règles de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> • Monter le matériel de levage approprié 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de montage des accessoires de levage et l'outillage associé
<ul style="list-style-type: none"> • Lever, manutentionner, déplacer des charges (ex. éléments de construction) à l'endroit prévu en fonction des consignes reçues de l'élingueur (dialogue) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter le tableau des charges ○ Manœuvrer en tenant compte de la stabilité ○ Adapter sa conduite aux difficultés du terrain ○ Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques ○ Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) ○ Contrôler le travail réalisé ○ Conduire en sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de levage et de transport des matériaux et les manœuvres associées • Les règles de sécurité • La communication professionnelle • Les signes et signaux manuels conventionnels

<ul style="list-style-type: none"> ○ Adapter sa conduite aux difficultés du terrain ○ Déposer les matériaux à l'endroit prévu 	
CD : Déplacer des matériaux	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Soulever, déposer des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Déplacer des matériaux en effectuant un déplacement court (de quelques mètres à quelques dizaines de mètres) ○ Déplacer des matériaux en effectuant un déplacement moyen (de quelques dizaines de mètres à quelques centaines de mètres) ○ Conduire en sécurité ○ Adapter sa conduite aux difficultés du terrain ○ Déposer les matériaux à l'endroit prévu ○ Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> ● La conduite de l'engin en sécurité ● Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Mettre en stock différents matériaux	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Choisir et monter l'équipement approprié 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les équipements spécifiques ● Le montage des équipements et l'outillage associé

<ul style="list-style-type: none"> • Relever les tas en respectant la géométrie des stocks • Créer une rampe • Éviter le mélange des matières • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques et contraintes pour la réalisation d'une rampe praticable en toute sécurité • Les différents matériaux et leurs caractéristiques • La géométrie des stocks en fonction du type de matériaux et de leur foisonnement • Les règles de sécurité • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre les informations utiles 	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le rapport journalier • Informer la personne responsable de tout élément anormal et de tout danger sur la zone de travail • Communiquer adéquatement (arrimeur, chauffeurs de camion, riverains, collègues) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques du rapport journalier • La communication professionnelle
CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses. • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné. • Les principales règles de protection pour la santé. • Les impositions vestimentaires. • Les protections individuelles • Les principales protections collectives.

<p>et prévention au travail les principales réglementations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées 	
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs déplacements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin ○ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes et autres dans la zone d'évolution de la machine, lors des mouvements giratoires ○ Respecter les règles de circulation en application sur et hors chantier ○ Prévoir les protections utiles des sources d'énergie (prévention des dégradations) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des principaux engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des principaux engins de chantier. • Le repérage d'une zone d'évolution • Les règles générales de sécurité • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appliquer les règles fixées par les signaux et les signes ○ Implanter la signalisation adéquate suivant la catégorie de chantier ○ Baliser les zones à risque du chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • Les signes et les signaux • Les catégories de chantier • Les zones à risques • Le balisage des zones à risque

CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
APTITUDES	
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) • Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier
CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement • Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux • Le tri des déchets • La lutte contre le gaspillage • La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)

Situation d'évaluation représentative

Eléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

Activité de talutage :

- Implanter et réaliser un talus suivant un profil imposé

Activité égouttage :

- Creuser une tranchée d'égouttage avec chambre de visite
- Charger les terres excavées dans un camion
- Remblayer et compacter la tranchée
- Remettre en état la zone de travail

Activité voirie :

- Poser des éléments linéaires de voirie
- Nivelier un empierrement et remettre en tas

Mise en situation : situation réelle « pratique »

Complexité :

- La zone de travail est déjà aménagée (libre d'occupation, aplanie) et délimitée

Activité de talutage :

- L'inclinaison du talus sera de 4/4

Activité égouttage :

- Le tracé de la tranchée doit être réalisé sur le terrain par le candidat
- Creusement d'une tranchée en vue de l'implantation d'un tronçon d'égouttage avec une profondeur et une pente déterminées par les examinateurs.
- Chargement : en l'absence de camion, mettre en stock les terres excavées sur les côtés de la tranchée suivant les règles.
- Le remblayage doit être effectué par couches successives
- La remise en état du terrain comprend, le remblayage, le compactage et le nivellement

Activité voirie :

- Les éléments de voirie seront posés avec la machine en surface suivant un alignement donné
- Le nivellement de l'empierrement se fera suivant un profil donné

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Déterminé par l'OEF en fonction du type d'engin et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Pelle hydraulique agréée pour le levage
- Terrain d'exercice balisé
- Accompagnateur pour les travaux de manutention et de guidage
- Consignes de l'épreuve sur base d'un plan et d'une fiche de travail

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	<i>Réussite de l'IG*</i> <i>Oui/Non</i>
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 Le talus 4/4 est réalisé	...
	1.2 L'alignement, les pentes et le point de référence du début de la tranchée correspondent au plan	...
	1.3 Les terres excavées sont déposées à l'endroit indiqué (camion ou mise en stock) suivant les règles en vigueur	...
	1.4 Les bords de tranchée sont plans et nettoyés	...
	1.5 Le remblayage et le compactage sont effectués suivant les règles	...
	1.6 Les éléments de voirie sont posés en respectant l'alignement déterminé	...
	1.7 Le nivellement de l'empierrement respecte le profil donné	...
	1.8 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 2 : Cohérence de la démarche	2.1 Les informations concernant le travail à réaliser sont correctement interprétées	...

	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes	...
	2.3 Les équipements, les appareils de mesure, les accessoires, et les matériaux sont correctement identifiés et utilisés de manière adéquate	...
	2.4 La conduite de l'engin est fluide	...
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées	...
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage ... des déchets)	...

** Remarques sur les conditions de réussite :*

- *Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,*
- *La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis*

D. CONDUCTEUR·TRICE DE POUSSEUR-BOUTEUR (BULLDOZER)

UAA 1	ASSURER LES CONTRÔLES DE PRISE DE POSTE, DÉPLACER LE POUSSEUR-BOUTEUR, EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE FIN DE POSTE
Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Contrôler l'état de fonctionnement et assurer l'entretien journalier du pousseur-bouteur et partiellement :<ul style="list-style-type: none">○ Conduire et manipuler les commandes d'un pousseur-bouteur○ Respecter les règles de sécurité spécifiques○ Échanger avec les personnes concernées les informations utiles
Activités clés	<ul style="list-style-type: none">• Assurer l'entretien courant de l'engin• Organiser la préparation et la clôture du travail• Effectuer des travaux avec un pousseur-bouteur

Le métier de Conducteur·trice de pousseur-bouteur (bulldozer) s'exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

CD²⁵ : Contrôler l'engin	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Inspecter l'engin-et les équipements : <ul style="list-style-type: none"> ○ inspecter visuellement la machine (le tour de l'engin) dans le respect de l'ordre chronologique et selon les données techniques reprises au manuel de l'opérateur ○ Vérifier la tension des chenilles 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inspection journalière sur base des consignes du manuel de l'opérateur ou du schéma d'entretien de l'engin • L'interprétation du manuel de l'opérateur • Les normes techniques la tension des chenilles reprises au manuel de l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer suivant les procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de démarrage suivant le manuel de l'opérateur.
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les différents niveaux, (liquide de refroidissement, huile hydraulique, huile moteur, graissage) • Contrôler la direction pour un engin a pneus, ainsi que les freins. • Contrôler les différents témoins lumineux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes techniques reprises au manuel de l'opérateur • La signification des symboles lumineux
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les éléments de commande 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes commandes de l'engin
<ul style="list-style-type: none"> • Manœuvrer les éléments mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en mouvement de l'équipement. • Le fonctionnement normal des différents vérins hydrauliques
<ul style="list-style-type: none"> • Détecter les irrégularités sur base du bruit et des odeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Les anomalies courantes visibles, audibles ou décelables d'après le mode de fonctionnement • Les phénomènes d'usure à court ou à long terme affectant les éléments des engins et des outils

²⁵ Cd : Compétence détaillée

CD : Effectuer les opérations de début et de fin de poste	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Lire et interpréter le manuel de l'opérateur • Faire l'appoint des fluides et ajuster les tensions 	<ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations du constructeur, reprises au manuel de l'opérateur • Les fluides nécessaires au fonctionnement de l'engin (types, quantités, méthodes, localisation des réservoirs)
<ul style="list-style-type: none"> • Graisser les éléments mobiles et les pièces d'équipement suivant le plan de graissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents éléments nécessitant un graissage périodique • La procédure de graissage (périodicité, technique de graissage, matériel et produits à utiliser)
<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'appoint de carburant dans des conditions de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les carburants (types, quantité, localisation du bouchon de remplissage méthode de remplissage) • Les règles liées à la sécurité, l'hygiène et l'environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Remédier aux anomalies et non-conformités dans les limites des compétences attribuées au conducteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostiquer les dysfonctionnements, localiser les pannes, identifier les dysfonctionnements ○ Effectuer les réparations et/ou les remplacements dans les limites des entretiens et des réparations simples sur les engins 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rudiments de mécanique des moteurs diesels • Le circuit de démarrage et de charge • Les batteries d'accumulateur • Le fonctionnement et les constituants d'un circuit pneumatique de base • Le fonctionnement et les constituants d'un circuit hydraulique de base. • Les entretiens et réparations simples pouvant être effectués par l'opérateur
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer la cabine et le train chenillé si nécessaire : 	<ul style="list-style-type: none"> • Les points d'attention relatifs à la propreté de l'engin en vue de son utilisation en sécurité

<ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer le train de roulement (selon la météo) ○ Balayer, dépoussiérer la cabine ○ Dépoussiérer ou laver les vitres (visibilité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de nettoyage
CD : Vérifier la présence des documents de bord et signaler tout besoin de contrôles et d'entretien spécifiques	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier, pour les engins circulant sur la voie publique, la présence et la validité des documents d'immatriculation et d'assurance • Vérifier la présence de l'attestation du dernier contrôle valide périodique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents d'immatriculation et d'assurance • Les documents de contrôles obligatoires devant être présents dans la machine • La fiche de rapport journalier (mentionnant notamment les entretiens)
CD : Signaler les défauts d'entretien et les défauts	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler toute défectuosité à la personne adéquate • Signaler au responsable la non-observance des contrôles et des entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique) : <ul style="list-style-type: none"> ○ La fiche de rapport d'incident des défectuosités ○ La fiche de travail

CD : Participer au chargement /déchargement de l'engin (sur un véhicule de transport)	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Monter ou descendre l'engin sur le véhicule de transport • Signaler les points d'arrimage de l'engin au transporteur • Interpréter et appliquer les signes manuels conventionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Les manœuvres de montée et de descente • Les points ou zones d'arrimage en fonction de l'engin (indiqués dans le manuel de l'opérateur) • Les signes et les signaux manuels conventionnels
CD : Amener l'engin jusqu'à la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer l'engin-jusqu'à la zone de travail : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les règles et le plan de circulation sur chantier ○ Identifier l'itinéraire en fonction des caractéristiques de l'engin 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes de commande pour la translation et les équipements • L'optimisation du nombre de manœuvres • Le choix de la vitesse de déplacement adaptée au terrain • La conduite de l'engin • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Positionner l'engin en sécurité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Positionner l'engin sur un sol stable et de préférence de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de stationnement correct en sécurité en prévision de la prochaine prise de poste • La position en sécurité des équipements au sol (si présents) • Le verrouillage des sécurités
CD : Nettoyer et ranger la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Ranger la zone de travail et les équipements, matériel et outils après nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer les accès 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation générale d'un chantier permettant un bon déroulement de la suite des travaux • La signalisation de chantier

<ul style="list-style-type: none"> • Replacer éventuellement les panneaux de signalisation après nettoyage • Entretien du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • L'entretien des outils et du matériel en fin de journée
CD : Mettre l'engin à l'arrêt	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Stationner et arrêter l'engin suivant les procédures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier l'adéquation de l'espace de stationnement (stabilité, niveau, emplacement sûr) ○ Nettoyer les trains de roulement sur chenilles ○ Poser l'équipement au sol en sécurité ○ Rentrer les tiges des vérins des cylindres (si possible) ○ Arrêter le moteur en étant vigilant au turbo ○ Supprimer les pressions hydrauliques dans les équipements (si possible) ○ Couper contact et coupe-circuit ○ Nettoyer/Vérifier les phares, feux et clignoteurs ○ Nettoyer et verrouiller la cabine ○ Effectuer l'apport de carburant suivant les prescriptions de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de fin de journée et d'arrêt de l'engin

CD : Transmettre les informations utiles	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Remplir les rapports journaliers de production propres à l'entreprise et autres documents si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques du rapport journalier (encodage manuel ou numérique)
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte du travail accompli et des problèmes rencontrés à son responsable hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle orale et écrite (manuelle ou numérique)
CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné • Les principales règles de protection pour la santé • Les impositions vestimentaires. • Les protections individuelles • Les principales protections collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs mouvements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des engins de chantier. • La reconnaissance des sols • Le repérage d'une zone d'évolution • Les règles générales de sécurité

<ul style="list-style-type: none"> ○ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes, de surface ou souterraines dans la zone d'évolution de la machine ○ Respecter les règles de circulation en application sur chantier 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> ● Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appliquer les règles fixées par les signaux et les signes ○ Sélectionner la signalisation adéquate ○ Baliser la zone de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le matériel de balisage ● La zone de travail ● Le balisage de la zone de travail
CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) ● Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier
CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ● Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux ● Le tri des déchets ● La lutte contre le gaspillage

<ul style="list-style-type: none"> • Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...) 	<ul style="list-style-type: none"> • La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)
--	--

Situation d'évaluation représentative

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Effectuer les opérations de prise de poste
- Déplacer l'engin à l'endroit indiqué
- Effectuer les opérations de fin de poste
- Effectuer le chargement et déchargement de l'engin sur une remorque

Mise en situation : situation réelle « pratique »

Complexité : (éléments réservés à l'OEF)

- L'engin est connu du candidat
- Le chargement et le déchargement de l'engin sur une remorque peut se faire en situation simulée sur une installation simulant une remorque dont la largeur est en rapport du gabarit de l'engin (construite à l'aide de divers matériaux...)
- Nécessité de réaliser un appoint ou un réglage (exemple : appoint de fluide, graissage d'organe mobile, tension de chaîne...)
- Présence d'un dysfonctionnement ou manquement : absence d'un document, panne sur un élément d'éclairage, signaux manquants...
- Déplacement de l'engin sur une courte distance sur un terrain praticable :
 - Ligne droite, virage, retour en marche arrière entre balises placées en fonction du gabarit de la machine (max une fois et demi la largeur de la machine)
 - Talus ou casse-vitesse à franchir sur le trajet

- Stationnement sur un terrain plan

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Déterminé par l'OEF en fonction du type d'engins et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Pousseur-buteur
- Terrain d'exercice balisé
- Consignes de l'épreuve sur base d'une fiche de travail
- Manuel de l'opérateur de l'engin, outillage de base accompagnant l'engin, consommables,...

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	<i>Réussite de l'IG*</i> <i>Oui/Non</i>
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 Tous les contrôles nécessaires de l'engin sont effectués	...
	1.2 Les dysfonctionnement ou anomalies sont relevés	...
	1.3 Les appoints, réglages et entretiens nécessaires sont réalisés	...
	1.4 Les documents de bords sont contrôlés et correctement complétés	...
	1.5 L'engin est chargé et déchargé suivant les consignes	...
	1.6 L'engin est amené jusqu'à la zone de travail	...
	1.7 L'engin est stationné et mis à l'arrêt	...
	1.8 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 2 : Cohérence de la démarche	2.1 Les informations pertinentes reprises sur la fiche de travail et dans le manuel de l'opérateur sont correctement interprétées	...

	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes du manuel de l'opérateur	...
	2.3 Les équipements, appareils de mesure, accessoires, et produits sont correctement identifiés et utilisés de manière adéquate	...
	2.4 La conduite de l'engin est fluide	...
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées (manipulation d'équipements, appareils, accessoires, matières premières, emballage, produits, port d'équipements de protection ...)	...
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage ... des déchets)	...

** Remarques sur les conditions de réussite :*

- *Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,*
- *La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis*

UAA 2**EFFECTUER DES TRAVAUX AVEC UN POUSSEUR-BOUTEUR**

Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser divers travaux de terrassement ainsi que des déplacements de matériaux avec un pousseur-boutteur. • Préparer son travail et organiser sa zone de travail et partiellement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduire et manipuler les commandes d'un pousseur-boutteur ○ Respecter les règles de sécurité spécifiques ○ Échanger avec les personnes concernées les informations utiles
Activités clés	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'entretien courant de l'engin • Organiser la clôture et la préparation du travail • Effectuer les travaux avec un pousseur-boutteur

CD²⁶ : Prendre connaissance du travail à réaliser et réunir le matériel nécessaire

APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des différentes tâches notées dans la fiche de travail et/ou par des consignes orales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le travail à réaliser ○ Identifier les règles de sécurité à mettre en place. ○ Identifier le gabarit d'engin à utiliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes opérations pouvant être réalisées avec l'engin, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'une sous-fondation pour un coffre de route ○ Remblaiement d'une tranchée ○ Épandage de matériaux d'apport ○ Nivellement en différents types de surfaces ○ Déplacement de matériaux ○ Mise en stock de matériaux • Les différents types d'engins de chantier et leur utilisation

²⁶ Cd : Compétence détaillée

	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les plans, schémas, notes de calculs et documentations techniques nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les différents plans utilisés en génie civil ○ Sélectionner le plan adéquat au travail à réaliser ○ Identifier les différentes échelles. ○ Interpréter les conventions symboliques des plans. ○ Identifier des éléments dans différentes vues ○ Lire les dimensions ○ Lire les cotes de niveaux ○ Calculer une dimension à partir d'une échelle 	<ul style="list-style-type: none"> • La lecture de plans : <ul style="list-style-type: none"> ○ La symbolisation ○ La normalisation ○ Les unités de mesure ○ Les calculs d'échelles
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler au responsable l'absence de plans, schémas, notes de calculs et documentations techniques nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle oralement et par écrit
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le matériel, l'outillage, les appareils de mesure nécessaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Sélectionner les instruments topographiques et en vérifier le bon fonctionnement ○ Sélectionner et faire réparer, ou remplacer le petit outillage. ○ Sélectionner et contrôler le matériel à utiliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Les domaines d'application et les caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ des instruments topographiques ○ du matériel ○ du petit outillage usuel
CD : Aménager la zone de travail	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Visiter et reconnaître le chantier : 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes natures de sol • Les types d'obstacles courants

<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les caractéristiques du sol (configuration, portance) et en tenir compte 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Se comporter en fonction d'une analyse de risques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le rôle et fonction d'une analyse de risques
<ul style="list-style-type: none"> ● Signaler au responsable l'absence de balisage si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● La communication professionnelle oralement et par écrit
<ul style="list-style-type: none"> ● S'informer de la présence d'installations en sous-sol (canalisations et câbles, ...) ● S'informer des consignes de sécurité liées à toutes installations souterraines et aériennes ● Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> ● La lecture de plans <ul style="list-style-type: none"> ○ Les symbolisations ● La communication professionnelle ● Les consignes de sécurité générales (ex : préconisées par le VCA et par les différents concessionnaires d'impétrants)
<ul style="list-style-type: none"> ● Aménager le terrain (dégazonner, défricher, enlever les obstacles, déblayer sur base d'indications de localisation) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dégazonner, défricher et éliminer les obstacles naturels ○ S'informer de la présence d'installations en sous-sol (canalisations et câbles, ...) ○ S'informer des consignes de sécurité liées à toutes installations souterraines et aériennes ○ Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les méthodes de défrichage et de dégazonnage ● La lecture de plans ● Les symbolisations ● La communication professionnelle ● Les consignes de sécurité générales (ex : préconisées par le VCA et par les différents concessionnaires d'impétrants)
<ul style="list-style-type: none"> ● Suivre les indications d'un système de guidage par GPS (2D, 3D), se servir d'un laser : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en station un laser ○ Déchiffrer les données affichées 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les GPS (2D, 3D) et leurs utilisations ● Les principaux instruments topographiques, leurs réglages et leurs utilisations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mire ○ Laser rotatif

CD : Creuser un fond de coffre	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir la zone de dépôt des matériaux poussés si nécessaire • Creuser un fond de coffre • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • La détermination d'une zone de stockage pour les matériaux poussés • Les techniques de creusage avec un pousseur-buteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les risques liés aux travaux d'excavation ○ Les repères topographiques ○ Les techniques de creusement ○ L'optimisation des cycles de travail • Les signes et signaux manuels conventionnels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Remblayer une tranchée	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Remblayer une tranchée : <ul style="list-style-type: none"> ○ Remplir une fouille existante jusqu'au niveau désiré suivant les consignes reçues • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales techniques de remblaiement. • Les règles de sécurité • Les signes et signaux conventionnels manuels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique

CD : Épandre des matériaux d'apport	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Épandre des matériaux d'apport pour réaliser la structure demandée • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'épandage • Les règles de sécurité • La communication professionnelle • Les signes et signaux conventionnels manuels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Nivelier en différents types de surfaces	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Profiler un talus en déblai ou en remblai : <ul style="list-style-type: none"> ○ Implanter le talus et poser les gabarits ○ Choisir les équipements adéquats ○ Respecter les repères topographiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales techniques de talutage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le traçage : techniques, outillage topographique ○ Les gabarits de talus ○ Les repères topographiques
<ul style="list-style-type: none"> • Nivelier un terrain en surface plane ou en surface tridimensionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecter les repères topographiques ○ Identifier et choisir le matériel adéquat 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'empierrement et de nivellement
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les signes et signaux conventionnels manuels
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique

CD : Déplacer des matériaux	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Pousser, excaver des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ pousser, déplacer des matériaux en effectuant un déplacement court (de quelques mètres à quelques dizaines de mètres) ○ pousser, déplacer des matériaux en effectuant un déplacement moyen (de quelques dizaines de mètres à quelques centaines de mètres) ○ conduire en sécurité ○ adapter sa conduite aux difficultés du terrain ○ pousser les matériaux à l'endroit prévu • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Travailler en fonction des consignes reçues du suiveur (dialogue) • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • La conduite de l'engin en sécurité • Les signes et signaux conventionnels manuels • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique

CD : Mettre en stock différents matériaux	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une rampe • Relever les tas en respectant la géométrie des stocks • Éviter le mélange des matières • Travailler en fonction des résultats de l'analyse de risques • Vérifier le travail réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques et contraintes pour la réalisation d'une rampe praticable en toute sécurité • Les différents matériaux et leurs caractéristiques • La géométrie des stocks en fonction du type de matériaux et de leur foisonnement • Les règles de sécurité • Les consignes de production reçues du supérieur hiérarchique
CD : Transmettre les informations utiles	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le rapport journalier • Informer la personne responsable de tout élément anormal et de tout danger sur la zone de travail • Communiquer adéquatement (arrimeur, chauffeurs de camion, riverains, collègues) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques du rapport journalier • La communication professionnelle
CD : Appliquer les mesures de sécurité et inhérentes à l'exercice de la profession	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. • Identifier les principales situations de travail potentiellement dangereuses. • Appliquer la législation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques d'accident et leurs conséquences • Les principales règles relatives aux conditions de travail pour le secteur concerné. • Les principales règles de protection pour la santé. • Les impositions vestimentaires.

<p>des travailleurs en matière de protection et prévention au travail les principales réglementations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser selon les impositions, les moyens de protection individuels et collectifs. • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les protections individuelles • Les principales protections collectives.
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs déplacements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Manipuler correctement les commandes de la machine ○ Respecter les limites de poids autorisées de l'engin ○ Ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes et autres dans la zone d'évolution de la machine, lors des mouvements giratoires ○ Respecter les règles de circulation en application sur chantier • Prévoir les protections utiles des sources d'énergie (prévention des dégradations) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes des principaux engins de chantier. • Les caractéristiques techniques fondamentales des principaux engins de chantier. • Le repérage d'une zone d'évolution • Les règles générales de sécurité • Les règles et le plan de circulation sur chantier
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appliquer les règles fixées par les signaux et les signes ○ Implanter la signalisation adéquate suivant la catégorie de chantier ○ Baliser les zones à risque du chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • Les signes et les signaux • Les catégories de chantier • Les zones à risques • Le balisage des zones à risque

CD : Appliquer les règles d'hygiène relatives aux locaux de chantier	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) • Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène et d'accessibilité pour les locaux de chantier
CD : Appliquer les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail
CD : Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement	
APTITUDES	SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement • Réagir adéquatement en cas de risque de pollution (fuite de carburants...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bonnes pratiques concernant le stockage des matériaux • Le tri des déchets • La lutte contre le gaspillage • La prévention des risques de pollution (kit d'absorption pour hydrocarbures)

Situation d'évaluation représentative

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Aménager le terrain (déblayer sur base d'indications de localisation)
- Réaliser un fond de coffre
- Remettre le terrain en état (remblayage et nivellement)

Mise en situation : situation réelle pratique

Complexité (éléments réservés à l'OEF) :

- Fond de coffre à réaliser (20m X 3m x 0,40m de profondeur, à titre indicatif)
- Terrain sans difficultés particulières
- Déplacement des matériaux excavés sur une courte distance (de quelques mètres à quelques dizaines de mètres)

Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

Temps de réalisation : Déterminé par l'OEF en fonction du type d'engin et du terrain dont il dispose

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Pousseur-buteur
- Terrain d'exercice balisé

Consignes de l'épreuve sur base d'un plan et d'une fiche de travail

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

Cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q.:

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	<i>Réussite de l'IG*</i> <i>Oui/Non</i>
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1 L'aménagement du terrain permet un travail dans de bonnes conditions	
	1.2 Le fond de coffre est creusé suivant les indications données (dimensions)	
	1.3 Le remblai est effectué suivant les principes techniques professionnels (couches successives)	
	1.4 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	
Critère 2 : Cohérence de la démarche	2.1 Les informations concernant le travail à réaliser sont correctement interprétées	...
	2.2 La chronologie des étapes est respectée et les procédures sont appliquées conformément aux consignes	...
	2.4 La conduite de l'engin est adaptée au contexte de travail	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité professionnelles sont appliquées	
	3.2. Les règles de respect de l'environnement sont appliquées (tri, élimination, stockage des déchets)	...

** Remarques sur les conditions de réussite :*

- Un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,*
- La situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis*

Profil d'équipement

Remarque : L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous devra être mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence. En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

A. CONDUCTEUR·TRICE DE TOMBREAU (DUMPER)

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Tombereau
- Terrain d'exercice en extérieur

B. MATERIEL / OUTILLAGE

- Manuel d'utilisateur de l'engin
- Outillage de base accompagnant l'engin
- Consommables

B. CONDUCTEUR·TRICE DE CHARGEUR SUR PNEUS

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Chargeur sur pneus et ses équipements
- Terrain d'exercice en extérieur

B. MATERIEL / OUTILLAGE

- Manuel d'utilisateur de l'engin
- Outillage de base accompagnant l'engin
- Instruments topographiques
- Consommables

C. CONDUCTEUR·TRICE DE PELLE HYDRAULIQUE

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Pelle hydraulique et ses équipements
- Terrain d'exercice en extérieur

B. MATERIEL / OUTILLAGE

- Manuel d'utilisateur de l'engin
- Outillage de base accompagnant l'engin
- Instruments topographiques
- Consommables

D. CONDUCTEUR·TRICE DE POUSSEUR-BOUTEUR (BULLDOZER)

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Pousseur-bouteur (bulldozer)
- Terrain d'exercice en extérieur

B. MATERIEL / OUTILLAGE

- Manuel d'utilisateur de l'engin
- Outillage de base accompagnant l'engin
- Consommables
- Instruments topographiques

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune.

C'est en invitant les professeurs de cours de formation commune à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant un sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions » et le Code de l'enseignement secondaire.

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises **bien plus tôt** dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les **réactiver** ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une « situation problème significative » illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre.

Le travail collaboratif (**circulaire 7167 du 03/06/19**) préconise notamment la concertation horizontale et verticale, l'équipe éducative trouvera l'occasion de faire des liens entre les cours de la formation commune et les cours de l'OBG afin de susciter l'intérêt des élèves et donner du sens aux apprentissages.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)²⁷

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique

²⁷ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé « C.F.C », 15 mai 2015

Niveau 2	<p align="center">Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.</p>	<p>Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.</p>
Niveau 3	<p align="center">Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.</p>	<p>Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.</p>

<p style="text-align: center;">Niveau 4</p>	<p style="text-align: center;">Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.</p>	<p>Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.</p>
--	--	--	--

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.</p>	<p>Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.</p>
-----------------	---	---	--

<p style="text-align: center;">Niveau 6</p>	<p style="text-align: center;">Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.</p>
--	--	--	---

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>
-----------------	---	--	--

Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>
-----------------	---	---	--

SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT EUROPASS

1. Intitulé du certificat**Certificat de qualification du/de la Conducteur-trice de tombereau (dumper)**⁽¹⁾ dans la langue d'origine**2. Traduction de l'intitulé du certificat****Dumper bestuurder (NL)****Dumperfahrer (DE)****Dumper driver (EN)**⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.**3. Éléments de compétences acquis**

Le Certificat qualification concerne l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage listées ci-dessous.

Unités d'acquis d'apprentissage en conformité avec le profil de formation du SFMQ (Service francophone des Métiers et des Qualifications) :

UAA1: Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le tombereau (dumper), effectuer les opérations de fin de poste

UAA2 : Déplacer des matériaux avec un tombereau

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le métier de Conducteur-trice de tombereau (dumper) est référencé dans la fiche métier F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière - du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (www.pole-emploi.fr). La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents services publics de l'emploi en Belgique. Le/la Conducteur-trice de tombereau conduit et manipule un tombereau (ou dumper) de minimum 20 tonnes de charge utile afin de déplacer des matériaux sur une longue distance (quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres).

Il/elle assure le contrôle et l'entretien courant de l'engin et conduit dans le respect des règles de sécurité. Le professionnel compétent est capable de conduire un tombereau de minimum 20 tonnes de charge utile mais pour l'apprentissage des compétences et pour leur évaluation des engins plus légers peuvent être utilisés. On préconise de terminer la formation par des stages en entreprises ou des formations en centres de compétences sur des engins de plus fort tonnage.

^(*) Note explicative

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020

5. Base officielle du certificat	
Nom et statut de l'organisme certificateur <i>Coordonnées de l'établissement scolaire</i> <div style="border: 1px solid black; height: 60px; width: 100%;"></div>	Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE) Boulevard Léopold II 44 B-1080 BRUXELLES http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/
Niveau du certificat Niveau 3 du CFC et du CEC(EQF)	Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve. Le Certificat de qualification est délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le Profil de certification du/de la « Conducteur-trice de tombereau (dumper) ». Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis par le profil d'évaluation.
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Néant	Accords internationaux Néant
Base légale <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire (article 26). - Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 mai 2021 définissant le profil de formation du/ de la « Conducteur-trice de tombereau (dumper) » - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 2011 relatif à l'établissement de la correspondance des titres délivrés par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises et le Service formation petites et moyennes entreprises créé au sein des Services du Collège de la Commission communautaire française et leurs réseaux de centres de formation avec les titres délivrés par l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale (article 2). 	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus		
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Enseignement secondaire de plein exercice	100 %	3 ans
Enseignement secondaire en alternance	40 % en école 60 % en entreprise	3 ans
Apprentissage non formel validé		
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat/titre/diplôme		3 ans

Niveau d'entrée requis

Pour l'enseignement en plein exercice :

En application de l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, article 12 :

Peuvent être admis comme élèves réguliers en quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel :

a) les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la troisième année de l'enseignement secondaire de plein exercice, soit la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel en alternance

b) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire inférieur délivré par le jury d'Etat ou par les jurys de la Communauté française, de la Communauté flamande ou de la Communauté germanophone ;

c) les titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire de plein exercice délivrée par un centre d'éducation et de formation en alternance après la fréquentation d'une année scolaire au moins dans l'enseignement secondaire en alternance

d) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré, enseignement professionnel, délivré par le Jury de la Communauté française pour autant qu'ils changent d'orientation d'études ;

e) les titulaires du certificat correspondant au CESI délivré par l'enseignement secondaire de promotion sociale de régime 1.

Peuvent également être admis comme élèves réguliers dans la quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel les élèves qui ont terminé, dans la même forme d'enseignement et dans la même orientation d'études, une troisième année au sein d'un établissement d'enseignement secondaire autorisé par le Ministre à ne pas délivrer d'attestation au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel. Toutefois, en cas de changement d'établissement au terme de cette troisième année d'études, l'admission en quatrième année dans un autre établissement est soumise à l'avis favorable du conseil d'admission. Si un élève désire changer de forme ou d'orientation d'études ou être admis en 4ème année de réorientation à l'issue de cette troisième année, le conseil de classe délivre l'attestation.

Pour l'enseignement en alternance :

Pour autant qu'ils répondent à une des conditions énumérées ci-dessus, peuvent être inscrits en 4ème P (art. 49) :

- ✓ les élèves majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1er octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre inscrits dans l'enseignement de plein exercice, sous réserve d'avoir conclu :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;

- toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Information complémentaire

www.europass.eu

1. Intitulé du certificat

Certificat de qualification du/de la Conducteur-trice de chargeur sur pneus

⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Wiellader operator (NL)

Radladerfahrer (DE)

Wheel loader operator (EN)

⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Éléments de compétences acquis

Le Certificat qualification concerne l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage listées ci-dessous.

Unités d'acquis d'apprentissage en conformité avec le profil de formation du SFMQ (Service francophone des Métiers et des Qualifications) :

UAA1: Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le chargeur sur pneus, effectuer les opérations de fin de poste

UAA2: Effectuer des travaux avec un chargeur sur pneus

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le métier de Conducteur-trice de chargeur sur pneus est référencé dans la fiche métier F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière - du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (www.pole-emploi.fr). La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents services publics de l'emploi en Belgique. Le/la Conducteur-trice de chargeur sur pneus et manipule sur un chantier de construction ou de démolition un chargeur sur pneus afin de charger des matériaux et du matériel sur des camions, des broyeurs ou tout autre équipement de chantier.

Il/elle peut effectuer également certains travaux de terrassement : creusement d'un coffre de route, remblaiement d'une tranchée, épandage de matériaux d'apport, nivellement en surfaces planes, chargement d'un camion / d'un dumper, levage de charges, déplacement de matériaux sur des distances courtes (quelques mètres à quelques dizaines de mètres) ou moyennes (quelques dizaines de mètres à quelques centaines de mètres), mise en stock différents matériaux..., en collaboration avec les autres machinistes présents sur le chantier. Il/elle assure le contrôle et l'entretien courant de l'engin et organise son chantier dans le respect des règles de sécurité.

Le professionnel compétent est capable de manipuler un chargeur sur pneus d'un poids opérationnel de minimum 5 tonnes mais pour l'apprentissage des compétences et pour leur évaluation des engins plus légers peuvent être utilisés. On préconise de terminer la formation par des stages en entreprises ou des formations en centres de compétences sur des engins de plus fort tonnage.

^(*) Note explicative

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.
© Union européenne, 2002-2020

5. Base officielle du certificat	
Nom et statut de l'organisme certificateur <i>Coordonnées de l'établissement scolaire</i> <div style="border: 1px solid black; height: 60px; width: 100%;"></div>	Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE) Boulevard Léopold II 44 B-1080 BRUXELLES http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/
Niveau du certificat Niveau 3 du CFC et du CEC(EQF)	Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve. Le Certificat de qualification est délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le Profil de certification du/de la « Conducteur-trice de chargeur sur pneus ». Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis par le profil d'évaluation.
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Néant	Accords internationaux Néant
Base légale <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire (article 26). - Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 mai 2021 définissant le profil de formation du/ de la « Conducteur-trice de chargeur sur pneus » - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 2011 relatif à l'établissement de la correspondance des titres délivrés par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises et le Service formation petites et moyennes entreprises créé au sein des Services du Collège de la Commission communautaire française et leurs réseaux de centres de formation avec les titres délivrés par l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale (article 2). 	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus		
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Enseignement secondaire de plein exercice	100 %	3 ans
Enseignement secondaire en alternance	40 % en école 60 % en entreprise	3 ans
Apprentissage non formel validé		
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat/titre/diplôme		3 ans

Niveau d'entrée requis

Pour l'enseignement en plein exercice :

En application de l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, article 12 :
Peuvent être admis comme élèves réguliers en quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel :

- a) les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la troisième année de l'enseignement secondaire de plein exercice, soit la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel en alternance
- b) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire inférieur délivré par le jury d'Etat ou par les jurys de la Communauté française, de la Communauté flamande ou de la Communauté germanophone ;
- c) les titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire de plein exercice délivrée par un centre d'éducation et de formation en alternance après la fréquentation d'une année scolaire au moins dans l'enseignement secondaire en alternance
- d) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré, enseignement professionnel, délivré par le Jury de la Communauté française pour autant qu'ils changent d'orientation d'études ;
- e) les titulaires du certificat correspondant au CESI délivré par l'enseignement secondaire de promotion sociale de régime 1.

Peuvent également être admis comme élèves réguliers dans la quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel les élèves qui ont terminé, dans la même forme d'enseignement et dans la même orientation d'études, une troisième année au sein d'un établissement d'enseignement secondaire autorisé par le Ministre à ne pas délivrer d'attestation au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel, Toutefois, en cas de changement d'établissement au terme de cette troisième année d'études, l'admission en quatrième année dans un autre établissement est soumise à l'avis favorable du conseil d'admission. Si un élève désire changer de forme ou d'orientation d'études ou être admis en 4ème année de réorientation à l'issue de cette troisième année, le conseil de classe délivre l'attestation.

Pour l'enseignement en alternance :

Pour autant qu'ils répondent à une des conditions énumérées ci-dessus, peuvent être inscrits en 4ème P (art. 49) :

- ✓ les élèves majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1er octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre inscrits dans l'enseignement de plein exercice, sous réserve d'avoir conclu :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;

- une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
- toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Information complémentaire

www.europass.eu

1. Intitulé du certificat

Certificat de qualification du/de la Conducteur-trice de pelle hydraulique⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Hydraulische graafmachine-operator (NL)**Betreiber eines Hydraulikbaggers (DE)****Hydraulic excavator operator (EN)**⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Éléments de compétences acquis

Le Certificat qualification concerne l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage listées ci-dessous.

Unités d'acquis d'apprentissage en conformité avec le profil de formation du SFMQ (Service francophone des Métiers et des Qualifications) :

UAA1: Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer la pelle hydraulique, effectuer les opérations de fin de poste

UAA2: Effectuer des travaux avec une pelle hydraulique

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le métier de Conducteur-trice de pelle hydraulique est référencé dans la fiche métier F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière - du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (www.pole-emploi.fr). La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents services publics de l'emploi en Belgique.

Le/la Conducteur-trice de pelle hydraulique conduit et manipule une pelle hydraulique afin de :

- creuser une tranchée, un fossé, une cave, une fondation, un coffre de route ;
- remblayer une tranchée ;
- épandre des matériaux d'apport ;
- niveler en différents types de surfaces ;
- charger un camion / un dumper ;
- lever des charges ;
- déplacer des matériaux en effectuant un déplacement court (de quelques mètres à quelques dizaines de mètres) ou moyen (de quelques dizaines de mètres à quelques centaines de mètres) ;
- mettre en stock différents matériaux ;
- démolir des éléments de voiries.

Il/elle assure en outre le contrôle et l'entretien courant de l'engin et organise son chantier dans le respect des règles de sécurité.

Le professionnel compétent est capable de manipuler une pelle hydraulique d'un poids de minimum 8 tonnes sur chenilles ou sur pneus, mais pour l'apprentissage des compétences et pour leur évaluation des engins plus légers

peuvent être utilisés. On préconise de terminer la formation par des stages en entreprises ou des formations en centres de compétences sur des engins de plus fort tonnage.

(*) Note explicative

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020

5. Base officielle du certificat

<p>Nom et statut de l'organisme certificateur Coordonnées de l'établissement scolaire</p> <div style="border: 1px solid black; height: 60px; width: 100%;"></div>	<p>Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE) Boulevard Léopold II 44 B-1080 BRUXELLES http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/</p>
<p>Niveau du certificat Niveau 3 du CFC et du CEC(EQF)</p>	<p>Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve. Le Certificat de qualification est délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le Profil de certification du/de la « Conducteur-trice de pelle hydraulique ». Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis par le profil d'évaluation.</p>
<p>Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Néant</p>	<p>Accords internationaux Néant</p>

Base légale

- Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire (article 26).
- Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 mai 2021 définissant le profil de formation du/ de la « Conducteur-trice de pelle hydraulique »
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 2011 relatif à l'établissement de la correspondance des titres délivrés par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises et le Service formation petites et moyennes entreprises créé au sein des Services du Collège de la Commission communautaire française et leurs réseaux de centres de formation avec les titres délivrés par l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale (article 2).

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Enseignement secondaire de plein exercice	100 %	3 ans

Enseignement secondaire en alternance	40 % en école 60 % en entreprise	3 ans
Apprentissage non formel validé		
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat/titre/diplôme		3 ans

Niveau d'entrée requis

Pour l'enseignement en plein exercice :

En application de l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, article 12 :
Peuvent être admis comme élèves réguliers en quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel :

- les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la troisième année de l'enseignement secondaire de plein exercice, soit la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel en alternance
- les titulaires du certificat d'enseignement secondaire inférieur délivré par le jury d'Etat ou par les jurys de la Communauté française, de la Communauté flamande ou de la Communauté germanophone ;
- les titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire de plein exercice délivrée par un centre d'éducation et de formation en alternance après la fréquentation d'une année scolaire au moins dans l'enseignement secondaire en alternance
- les titulaires du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré, enseignement professionnel, délivré par le Jury de la Communauté française pour autant qu'ils changent d'orientation d'études ;
- les titulaires du certificat correspondant au CESI délivré par l'enseignement secondaire de promotion sociale de régime 1.

Peuvent également être admis comme élèves réguliers dans la quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel les élèves qui ont terminé, dans la même forme d'enseignement et dans la même orientation d'études, une troisième année au sein d'un établissement d'enseignement secondaire autorisé par le Ministre à ne pas délivrer d'attestation au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel, toutefois, en cas de changement d'établissement au terme de cette troisième année d'études, l'admission en quatrième année dans un autre établissement est soumise à l'avis favorable du conseil d'admission. Si un élève désire changer de forme ou d'orientation d'études ou être admis en 4ème année de réorientation à l'issue de cette troisième année, le conseil de classe délivre l'attestation.

Pour l'enseignement en alternance :

Pour autant qu'ils répondent à une des conditions énumérées ci-dessus, peuvent être inscrits en 4ème P (art. 49) :

- ✓ les élèves majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1er octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;

- toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre inscrits dans l'enseignement de plein exercice, sous réserve d'avoir conclu :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Information complémentaire

www.europass.eu

1. Intitulé du certificat

Certificat de qualification du/de la Conducteur-trice de pousseur-bouteur⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Bulldozer-operator (NL)**Bulldozer-Betreiber (DE)****Bulldozer-operator (EN)**⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Éléments de compétences acquis

Le Certificat qualification concerne l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage listées ci-dessous.

Unités d'acquis d'apprentissage en conformité avec le profil de formation du SFMQ (Service francophone des Métiers et des Qualifications) :

UAA1: Assurer les contrôles de prise de poste, déplacer le pousseur-bouteur, effectuer les opérations de fin de poste

UAA2: Effectuer des travaux avec un pousseur-bouteur

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le métier de Conducteur-trice de pousseur-bouteur est référencé dans la fiche métier F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière - du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (www.pole-emploi.fr). La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents services publics de l'emploi en Belgique. Le/la Conducteur-trice de pousseur-bouteur conduit et manipule un pousseur-bouteur afin de :

- creuser un coffre de route (large, long, peu profond), creuser un fossé ;
- remblayer une tranchée ;
- épandre des matériaux d'apport ;
- niveler en différents types de surface ;
- déplacer des matériaux en effectuant un déplacement court (quelques mètres à quelques dizaines de mètres) ou moyen (quelques dizaines de mètres à quelques centaines de mètres) ;
- mettre en stock différents matériaux.

Il/elle assure en outre le contrôle et l'entretien courant de l'engin et organise son chantier dans le respect des règles de sécurité.

^(*) **Note explicative**

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018

concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.
© Union européenne, 2002-2020

5. Base officielle du certificat	
Nom et statut de l'organisme certificateur <i>Coordonnées de l'établissement scolaire</i> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE) Boulevard Léopold II 44 B-1080 BRUXELLES http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/
Niveau du certificat Niveau 3 du CFC et du CEC(EQF)	Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve. Le Certificat de qualification est délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le Profil de certification du/de la « Conducteur-trice de pousseur-bouteur ». Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis par le profil d'évaluation.
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Néant	Accords internationaux Néant
Base légale <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire (article 26). - Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 mai 2021 définissant le profil de formation du/ de la « Conducteur-trice de pousseur-bouteur » - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 2011 relatif à l'établissement de la correspondance des titres délivrés par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises et le Service formation petites et moyennes entreprises créé au sein des Services du Collège de la Commission communautaire française et leurs réseaux de centres de formation avec les titres délivrés par l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale (article 2). 	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus		
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Enseignement secondaire de plein exercice	100 %	3 ans
Enseignement secondaire en alternance	40 % en école 60 % en entreprise	3 ans
Apprentissage non formel validé		
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat/titre/diplôme		3 ans

Niveau d'entrée requis

Pour l'enseignement en plein exercice :

En application de l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, article 12 :
Peuvent être admis comme élèves réguliers en quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel :

- a) les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la troisième année de l'enseignement secondaire de plein exercice, soit la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel en alternance
- b) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire inférieur délivré par le jury d'Etat ou par les jurys de la Communauté française, de la Communauté flamande ou de la Communauté germanophone ;
- c) les titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire de plein exercice délivrée par un centre d'éducation et de formation en alternance après la fréquentation d'une année scolaire au moins dans l'enseignement secondaire en alternance
- d) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré, enseignement professionnel, délivré par le Jury de la Communauté française pour autant qu'ils changent d'orientation d'études ;
- e) les titulaires du certificat correspondant au CESI délivré par l'enseignement secondaire de promotion sociale de régime 1.

Peuvent également être admis comme élèves réguliers dans la quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel les élèves qui ont terminé, dans la même forme d'enseignement et dans la même orientation d'études, une troisième année au sein d'un établissement d'enseignement secondaire autorisé par le Ministre à ne pas délivrer d'attestation au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel, Toutefois, en cas de changement d'établissement au terme de cette troisième année d'études, l'admission en quatrième année dans un autre établissement est soumise à l'avis favorable du conseil d'admission. Si un élève désire changer de forme ou d'orientation d'études ou être admis en 4ème année de réorientation à l'issue de cette troisième année, le conseil de classe délivre l'attestation.

Pour l'enseignement en alternance :

Pour autant qu'ils répondent à une des conditions énumérées ci-dessus, peuvent être inscrits en 4ème P (art. 49) :

- ✓ les élèves majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1er octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre inscrits dans l'enseignement de plein exercice, sous réserve d'avoir conclu :
 - un contrat d'alternance ;

- un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
- une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
- toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Information complémentaire

www.europass.eu